

# Changer les rythmes scolaires à Issy-les-Moulineaux

*Une réponse locale à une situation d'« alerte » nationale*

*Constat, analyse, propositions*

Par Georges FOTINOS

Docteur ès Géographie

Membre du Comité de Pilotage de la Conférence Nationale sur les Rythmes Scolaires

**AVRIL 2012**





# Remerciements

- \* M. André SANTINI : Député Maire d'Issy-les-Moulineaux
  - \* M. Philippe KNUSMANN : Maire adjoint à l'éducation
  - \* Mme Anne-Marie SACCO : Inspectrice de l'Education Nationale à Issy-les-Moulineaux
  - \* M. Jean-Claude MITERAN : Membre du Comité d'Audition et de rencontres
  - \* M. Jean-Pierre BOURDON : Membre du Comité d'Audition et de rencontres
  - \* Mlle Amandine TRUJILLO : Animatrice CLAVIM/Education
  - \* Mlle Laure BOURDIN : Directrice adjointe par interim du Service Education
- ❖❖❖
- \* Mme Laure AJOUR : Parents d'Issy les Moulineaux (Ecole Saint Exupéry)
  - \* Mme Adeline ANDRE : Directrice du service éducation – Issy les Moulineaux
  - \* Mme Sybille ATCHOUEL : Directrice de la culture - Issy les Moulineaux
  - \* M. Jean-Pierre BAILLS : Responsable SGEN/CFDT (Syndicats Généraux de l'Education Nationale/Confédération Française Démocratique du Travail) – Hauts de Seine/Val d'Oise
  - \* M. Alain BOISSINOT : Recteur de l'Académie de Versailles
  - \* Mme Marie BONNET : Vice Présidente de l'APEC (Association de Parents d'Elèves du Conservatoire)
  - \* Mme Françoise BRIAND : FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) Issy-les-Moulineaux
  - \* Mme Marie-Laure BURNICHON : SGEN/CFDT (Syndicats Généraux de l'Education Nationale/Confédération Française Démocratique du Travail) – Directrice de l'école élémentaire Voltaire
  - \* M. Thierry CADART : Secrétaire général du SGEN/CFDT (Syndicats Généraux de l'Education Nationale/Confédération Française Démocratique du Travail)
  - \* M. Jean-François COULON : Directeur adjoint de la Communication de la ville d'Issy les Moulineaux
  - \* M. Christian CHEVALIER : Secrétaire générale du SE/UNSA (Syndicat des Enseignants/ Union nationale des syndicats autonomes)
  - \* M. Eric DEBARBIEUX : Professeur des Universités – Président de l'Observatoire International de la Violence à l'école
  - \* Mme Hélène DEFFIN : Proviseur du lycée Villebon – Meudon
  - \* M. Jean-Paul DELEVOYE : Président du Conseil Economique et social – Ancien Président du Comité d'Evaluation et de Suivi des Aménagement des Rythmes de l'Enfant (CESARE) Ministère de la Jeunesse et des Sports
  - \* Mme Sigrid DENIS : Responsable de la vie associative de la ville d'Issy les Moulineaux
  - \* Mme Dominique DREAN : Agent d'accueil à l'Ecole des Epinettes - Service GAE (Gestion des Agents des Ecoles)
  - \* M. Frank FONTAINE : Directeur du service animation événementiel et vie associative d'Issy les Moulineaux
  - \* M. Georges FOURREAU : Directeur Adjoint de l'OMS (Office Municipal des Sports) et chargé du développement des projets sportifs d'Issy Les Moulineaux
  - \* M. Emmanuel FRANCILLARD : Président PEEP (Parents d'Elève de l'Enseignement Public) Issy les Moulineaux
  - \* Mme Béatrice GODFROID : Service Education – Issy les Moulineaux
  - \* Mme Maette GULDENER : Direction des sports, Responsable de l'évaluation des politiques publiques
  - \* M. Bruno JARRY : Directeur du CLAVIM (Centre de Loisirs et d'Animation de la Ville d'Issy les Moulineaux)
  - \* Mme Pascale JEAN : Directrice Générale Adjointe des services municipaux – Issy les Moulineaux
  - \* Mme Dominique KASPER : Directrice de l'Ecole Justin Oudin, représentante des directeurs(trices)
  - \* M. Philippe LASKAR : Président de l'APEC (Association de Parents d'Elèves du Conservatoire)
  - \* Mme Claire LECONTE : Professeur des Universités (Lille III)
  - \* M Patrice LECOUVREUR : Directeur de la vie locale
  - \* M. Eric LEGALE : Directeur de la Communication de la ville d'Issy les Moulineaux
  - \* Mme Corinne MALHERBE : Directrice de l'Ecole du Colombier, représente des directeurs d'école
  - \* M. Hervé MARSEILLE : Sénateur/Maire de Meudon
  - \* Rabbini Albert NAKACHE : Centre communautaire israélite d'Issy les Moulineaux
  - \* Mme Carine OLLE : ALPEGE (Association Locale des Parents d'Elèves du Groupe scolaire des Epinettes)
  - \* Docteur Serge OUAZANA : Médecin-Cardiologue , président de l'Amicale des Médecins d'Issy les Moulineaux
  - \* M. Arnaud PARMENTELAT : Président FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) Issy-les-Moulineaux
  - \* Mme Crystel ROSELET : Directrice de l'Ecole Maternelle Anatole France, représentante des directeurs(trices)
  - \* M. Edouard ROSELET : Directeur académique des services de l'Education Nationale des Hauts de Seine
  - \* Mme Anne-Sophie SALOMON : Directrice Adjointe du service éducation – Issy les Moulineaux
  - \* Mme Corinne SEMPE : Amicale des Parents Indépendants d'Issy les Moulineaux
  - \* M. Sébastien SIHR : Secrétaire Général du SNUIPP (Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles et Pegc)
  - \* M. François TESTU : Professeur émérite des Universités (François RABELAIS TOURS)
  - \* Mgr Jacques TURCK : Curé à St Etienne-St Bruno, coordinateur de la pastorale d'Issy les Moulineaux
  - \* Docteur Jany VEG : Médecin, Responsable Départemental de l'Education Nationale, Conseiller technique de l'Inspection d'Académie des Hauts de Seine

# SOMMAIRE

## CHANGER LES RYTHMES SCOLAIRES A ISSY LES MOULINEAUX

Une réponse locale à une situation d' « alerte » nationale

Constat, analyse, propositions.

**INTRODUCTION** : une réponse locale à une situation d' « alerte » nationale.

**CHAPITRE 1** : Pourquoi changer l'organisation des rythmes scolaires ?

- 1.1 L'exception française
- 1.2 Evaluations et Effets systémiques

**CHAPITRE 2** : Pourquoi Issy les Moulinaux ?

- 2.1 Capital d'expériences
- 2.2 Tissu associatif
- 2.3 Volonté politique et associative

**CHAPITRE 3** : Objectifs et Méthodologie

- 3.1 Principes
- 3.2 Outils et Moyens

**CHAPITRE 4** : Enquêtes Isséennes

- 4.1 « Parents d'élèves » et « Enseignants »
- 4.2 « Médecins »
- 4.3 Panel « Citoyens »

**CHAPITRE 5** : Synthèse et Propositions

**CONCLUSION** : le Projet Educatif Local d'Issy Les Moulinaux (P.E.L.I.M.)

**BIBLIOGRAPHIE** : Rapports officiels et ouvrages

**ANNEXES (Fascicule)**

## INTRODUCTION :

# Une réponse locale à une situation d'« alerte » nationale

En mai 2011 à la suite de la campagne nationale d'alerte concernant la mauvaise organisation du temps scolaire en France et ses conséquences - tant sur les élèves que sur les performances de notre système éducatif- la ville d'Issy-les-Moulineaux, à l'initiative de son Maire M. André Santini et du Maire-adjoint à l'éducation M. Philippe Knusmann a souhaité tenir compte au plan local des rapports et études dénonçant cette situation.

Pour ce faire, et avant tout projet de proposition de changement, la Ville a voulu consulter sur ce sujet l'ensemble des acteurs, usagers et partenaires des écoles Isséennes concernés.

A cette fin, ils ont sollicité M. Georges Fotinos chercheur, membre du comité de pilotage de la conférence nationale sur les Rythmes Scolaires pour réaliser une étude de faisabilité qui repose sur la démarche de participation publique, prend en compte de façon prioritaire le bien-être de l'enfant et sa réussite à l'école et se conclut par un éventail de propositions concrètes de changements.

Le calendrier de travail qui en a résulté s'est organisé sur trois périodes :

- La période préparatoire (élaboration des outils : enquêtes, supports médiatiques, contacts institutionnels...)
- La période de recueil d'informations (auditions, contributions écrites, enquêtes)
- La période d'analyse des résultats et de rédaction de l'étude

Avant de présenter les principaux résultats qui ressortent de cette étude, il faut préciser d'une part la relation de confiance et de soutien manifestée par les responsables locaux et académiques de l'Education Nationale, ainsi que par les principaux édiles de la ville et d'autre part l'importance de l'aide technique apportée par les services municipaux et leur écoute positive notamment à des demandes de « suppléments d'enquête ».

La convergence de ces éléments très positifs et du climat de travail détendu et serein qui en a résulté, sont en relation directe avec l'importance, la qualité et la fiabilité des informations recueillies. Elle permet de penser que nous possédons désormais une image plus précise des « positionnements » des différentes catégories d'adultes Isséens face à la problématique générale et particulière (à Issy-les-Moulineaux) des changements d'organisation du temps scolaires à l'école Primaire.

En effet, cette étude fondée principalement sur une enquête d'opinion auprès des parents d'élèves et des enseignants mais aussi sur deux autres enquêtes, l'une auprès des médecins Isséens, l'autre auprès d'un « Panel Citoyen », approche avec une fiabilité accrue les points de vue et avis de ces populations. Leurs positions selon les propositions nationales (au nombre de 26) sont unanimes sur les problèmes de santé et de bien-être. Elles apparaissent cependant parfois contrastées, notamment sur l'organisation temporelle de la journée scolaire.

Le second volet de recueil d'information introduit l'interactivité et l'échange. Il permet la connaissance réciproque et une compréhension argumentée des positionnements des interlocuteurs. Les éclairages, réflexions et avis apportés se sont révélés particulièrement prospectifs. Ils traversent en permanence les analyses et les propositions d'action de cette étude.

En effet, les auditions et/ou contributions écrites des 23 associations et syndicats des personnels de l'Education Nationale ainsi que des responsables locaux de l'Education Nationale (I.E.N., directrices d'Ecole), des services municipaux (Education, Sport, Culture, Vie Associative) et du CLAVIM ont permis non seulement une sensibilisation générale à la dimension temporelle des apprentissages mais elles ont apporté des connaissances précises sur le potentiel associatif et éducatif Isséen.

D'autre part, au cours de ces échanges sont apparus plus nettement les enjeux généraux et particuliers qui seraient provoqués par les changements envisagés ainsi que des contradictions et des divergences non négligeables dans et entre les discours tenus.

Il ressort de cette importante collecte d'informations deux constats :

- le potentiel associatif Isséen susceptible de participer à la mise en œuvre d'actions co-éducatives dans les écoles est important, riche et diversifié. Pour ce faire, cela nécessite un ambitieux projet d'organisation globale et transversale de type « contrat éducatif ».
- selon les résultats de cette consultation, il apparaît souhaitable (sauf ou en complément de décisions nationales) d'envisager une mise en œuvre d'un changement qui recueille l'assentiment d'une majorité de la communauté éducative.

In fine, cette étude s'appuie sur les travaux scientifiques et les rapports officiels, ainsi que sur l'expérience locale passée et présente. Elle propose trois schémas d'organisations possibles du temps scolaire. La démarche participative est au centre de notre projet. Maintenant, pièces en main et en gardant constamment à l'esprit que les rythmes scolaires concernent en priorité l'enfant et l'élève, le choix vous appartient.

## CHAPITRE1:

# Pourquoi changer l'organisation des rythmes scolaires ?

### 1.1 L'EXCEPTION FRANÇAISE

L'école française « ne va pas bien » selon la plupart des experts en Education. Les comparaisons internationales sont là pour nous le démontrer. Les résultats de l'enquête « PISA » (2009) qui compare le niveau de compétences des élèves de 15 ans des 34 pays de l'O.C.D.E sont mauvais à plus d'un titre et la tendance est négative depuis 2000.

La France est en dessous de la moyenne pour : la compréhension de l'écrit (elle chute de 9 points et de 6 places en 10 ans passant de la 12<sup>ème</sup> place à la 18<sup>ème</sup>); En mathématiques et en sciences les bases nécessaires ne sont pas acquises (en mathématiques elle passe de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place perdant 14 points depuis 2003; en sciences elle campe toujours à la...21<sup>ème</sup> place).

Pire si l'on ose dire, près d'un quart des élèves « sont à la traîne » et le système éducatif français bat des records d'injustice. Un classement général sur les « inégalités éducatives » prenant en compte les scores en lecture, mathématiques et sciences, dans les 25 pays de l'O.C.D.E classés, place la France en 24<sup>ème</sup> position; plus de 150 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme ni qualification.

La France est ainsi passée du groupe des pays « forts » à celui des pays « dans la moyenne ». Les causes de cette situation sont bien sûr multiples. Parmi celles-ci, émerge une caractéristique très spécifique à la France : son organisation du temps scolaire.

En effet, notre pays, pour l'école primaire, détient les records (O.C.D.E) :

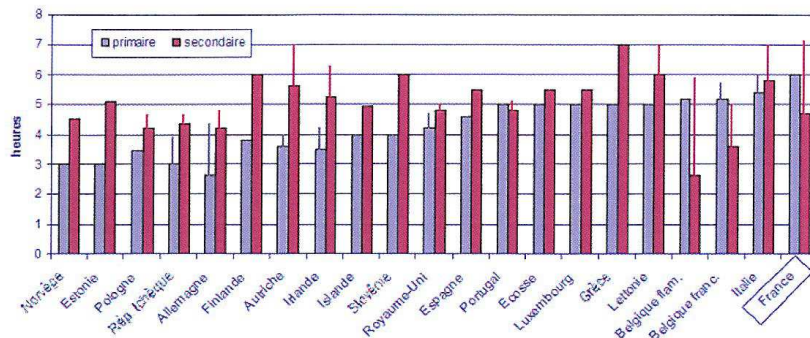
- du nombre de jours d'enseignement le plus faible (144 jours contre 187 jours en moyenne)
- du nombre annuel d'heures d'instruction le plus élevé (864 heures - 936 heures avec aide personnalisée – contre en moyenne 765 heures pour les élèves âgés de 7 à 8 ans et 804 heures pour les élèves âgés de 9 à 11 ans)
- du temps annuel de vacances le plus important (16 semaines contre en moyenne 13 à 14 semaines)
- de la concentration unique au monde (pays industrialisés) des apprentissages hebdomadaires sur 4 jours : « une organisation qui paraît beaucoup plus en rapport avec des préoccupations d'adultes, de vie familiale et des enjeux économiques qu'avec les apprentissages scolaires ».

Cette situation préjudiciable aux élèves tant sur leur réussite que sur leur comportement mais aussi – il ne faut pas l'oublier - aux conditions et la qualité de vie au travail des enseignants et globalement à l'efficacité de notre système éducatif, vient d'être fortement dénoncée par plusieurs rapports officiels qui font autorité.

## Annexe 1 : La journée, la semaine, l'année : comparaisons avec d'autres pays

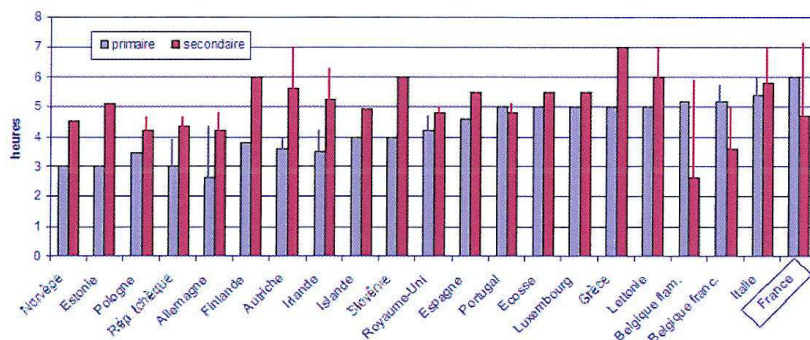
### La journée (Dossier d'actualité de la VST, n°60, février 2011, INRP, d'après Eurybase)

Durée quotidienne minimale / maximale des enseignements dans l'Union européenne



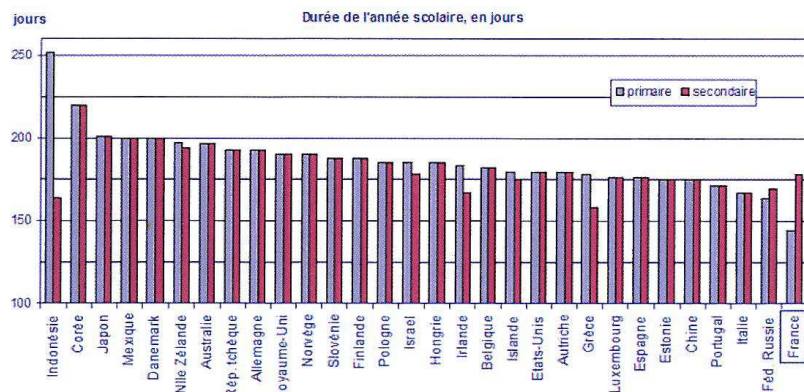
### La semaine (Dossier d'actualité de la VST, n°60, février 2011, INRP, d'après Eurybase)

Durée quotidienne minimale / maximale des enseignements dans l'Union européenne



### L'année (OCDE, Regards sur l'éducation, 2010)

Durée de l'année scolaire, en jours





## → Le rapport de l'Académie nationale de médecine (janvier 2010)

Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant

*« L'aménagement du temps scolaire en France n'est plus en cohérence avec les connaissances de la chronobiologie de l'enfant et cela à tous les niveaux de l'organisation : journée, semaine et année scolaire »*

*« Pour tenir compte des données biologiques, il faudrait une année scolaire de 180 à 200 jours (avec comme corollaire la réduction des grandes vacances) 4 à 6h de travail par jour selon l'âge des élèves, 4 jours et demi à 5 jours de classe par semaine en fonction des saisons ou des circonstances locales. »*

## → Le rapport de la cour des Comptes (mai 2010)

L'Education Nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves Chapitre IV A. Le rythme scolaire à l'école primaire

*« L'organisation du temps scolaire n'est pas prioritairement conçue en fonction des élèves dont les rythmes d'apprentissage sont hétérogènes et variables au cours d'une année scolaire ».*

*« Les écoliers français sont astreints à une charge de travail quotidienne parmi les plus élevées au Monde ».*

Le resserrement du temps (semaine de 4 jours) entraîne une fatigue des élèves et des enseignants. Il réduit le temps de dialogue avec les parents.

## → Rapport et études de l'Inspection générale de l'Education nationale (2001, 2002, 2009)

L'Aménagement des rythmes scolaires à l'école Primaire

*« Les réserves les plus vives sur la poursuite de l'expérience de la semaine de 4 jours sont exprimées par les enseignants exerçant en cours préparatoire et en réseau d'éducation prioritaire c'est-à-dire auprès des enfants les plus fragilisés »*

*« La semaine organisée sur 4 jours traduit rarement un projet centré sur les apprentissages des élèves ; elle est le plus souvent mise en place pour des motifs privés et de confort de vie familiale »*

## → Rapport de l'Assemblée Nationale Commission des Affaires Culturelles (décembre 2010)

Quels rythmes pour l'école ?

*« Rééquilibrer l'année scolaire l'une des plus courtes du monde industrialisé (144 jours) alors que la moyenne pour les membres de l'O.C.D.E est de 187 jours et celle de l'Union Européenne de 184 jours. »*

*« Réorganiser la journée et la semaine scolaire :*

- Réduire la journée en fixant un plafond d'heures d'enseignement
- Repenser l'alternance des différentes activités de la journée
- Interdire la semaine de 4 jours au profit d'une semaine de 4 jours et demi ou 5 jours »

## → Rapport de la conférence nationale sur les rythmes scolaire (juillet 2011)

Des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous

*« Charge scolaire journalière dénoncée comme trop lourde en temps d'enseignement proprement dit (auquel il faut ajouter les temps périscolaires et le travail à la maison) »*

*« Le bien-être des enfants conditionne une meilleure acquisition des connaissances et des compétences visées par le socle commun »*

*« Mesures pour des rythmes scolaires équilibrés » (organisation du temps) :*

- *5 heures de cours par jour et 1 à 2 heures d'accompagnement éducatif*
- *Semaine de 9 demi-journées au moins*
- *Année organisée sur 38 semaines d'école séquencées en 5 périodes d'enseignement de 7 à 8 semaines ; 4 périodes de vacances de 2 semaines, 6 semaines de vacances d'été*

Enfin, à noter le rapport de l'Institut Montaigne « Vaincre l'échec à l'école primaire » (avril 2010) qui met en évidence une forte dégradation des résultats scolaires depuis 1997 pour tous les élèves exceptés ceux d'origine sociale « cadres ». Ce rapport demande de « *revenir immédiatement à une semaine de 5 jours incluant le mercredi* » et de « *rendre l'année scolaire moins compacte en l'allongeant d'au moins 2 semaines* »

## 1.2 EVALUATIONS ET EFFETS POSITIFS SYSTEMIQUES

Sur ce champ, contrairement à ce que disent certains acteurs et usagers de l'école nous ne sommes pas sans connaissances, au contraire. Les expérimentations passées et leurs évaluations apportent une moisson de résultats qui mettent en évidence et de façon probante les effets positifs d'un véritable aménagement du Temps scolaire centré sur les élèves tant sur le fonctionnement de l'école que sur les comportements de ses acteurs et ses partenaires.

Pour illustrer ce constat, deux rapports consignaient les effets constatés par les enseignants :



## **Les effets positifs de l'Aménagement du temps de l'enfant à Epinal (déplacement de la mission du 18 juin 2010)**

*Il a été constaté, au moment de la mise en place du dispositif ATE, qui a fait l'objet d'évaluations régulières, notamment par des médecins et des psychologues, que des enfants assimilaient plus vite les enseignements : il leur suffisait de quarante-cinq minutes seulement, au lieu des cinquante-cinq minutes « réglementaires », pour y arriver.*

*En outre, d'après un parent d'élève entendu à l'école élémentaire Louis Pergaud, les écoles fonctionnant en ATE :*

- « élargissent les horizons des élèves », car elles pratiquent, au cours de l'année, plusieurs activités, tant culturelles que sportives. Celles-ci sont particulièrement importantes pour les élèves issus de milieux modestes, qui peuvent ainsi fréquenter des institutions dont ils peuvent penser qu'elles ne sont pas « faites pour eux ».*
- conduisent les parents d'élèves à changer leur regard sur leur enfant, car celui-ci, en pratiquant les activités de l'après-midi, s'épanouit et, de ce fait, n'est plus « nul en tout ».*
- Selon l'inspection académique des Vosges, cet aménagement du temps scolaire a contribué, depuis vingt ans, à l'intégration réussie des enfants dans la ville et la société. L'importance de ce résultat ne peut se comprendre que si l'on rappelle que le dispositif ATE s'adresse prioritairement aux enfants vivant dans les quartiers dits « sensibles » : sur les 11 écoles fonctionnant selon ce système, 7 relèvent de l'éducation prioritaire et/ou de la politique de la ville.*
- Il y a lieu de noter que la réforme de l'enseignement primaire de 2008 a « contrarié » l'équipe municipale, selon ses termes, puisqu'elle a remis en cause une organisation du temps scolaire encore plus intéressante, qui reposait sur trois piliers :*
  - une semaine scolaire de vingt-deux heures trente (au lieu des vingt-sept heures prévues) ;*
  - des après-midi prises en charge par la ville, sauf une, réservée aux enseignements artistiques et à l'éducation physique et sportive dispensés par des professeurs ;*
  - des vacances d'été réduites de trois semaines pour compenser la réduction de la durée hebdomadaire d'enseignement.*

*Depuis lors, les écoles fonctionnant en ATE ont dû se couler dans le moule des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement résultant de la réforme et sacrifier une partie du dispositif. En effet, avec l'ajout d'une après-midi de classe, désormais seules deux après-midi sont consacrées aux activités ATE. Selon une enseignante de l'école élémentaire Louis Pergaud, cette organisation est beaucoup plus « lourde et fatigante » pour les enfants, surtout, pour ceux qui bénéficient de l'aide personnalisée.*

## **Les effets constatés par les enseignants**

### ***Incidences culturelles***

*Incitation à la lecture, à la découverte du livre, de la bibliothèque.*

*Plus grande maîtrise du livre, attrait pour celui-ci, découverte du texte, de l'illustration, de la relation d'intimité que peut apporter la lecture, développement du langage, meilleure mémorisation, intérêt pour la lecture et l'expression écrite.*

*Habilité manuelle, maîtrise du geste, développement de la créativité, du sens artistique, plaisir de travailler des matériaux divers, découverte des œuvres artistiques, sens de l'observation, goût des couleurs. Ouverture culturelle.*

### ***Incidences sportives***

*Meilleures connaissances de son corps, latéralisation, expression, acceptation de soi.*

*Progrès au niveau psychomoteur, latéralisation, capacités motrices.*

*Meilleure organisation dans l'espace.*

### ***Comportement personnel***

*Autonomie, responsabilisation, socialisation, acquisitions plus faciles en petits groupes.*

*Suivi par petits groupes apprécié des enfants. Mélange des classes et des âges (multi-âge), respect des autres (jeu collectif). Respect d'un contrat pris par l'enfant, capacité à mener une action jusqu'à son aboutissement. Autonomie.*

### ***Relation à l'adulte***

*Contact avec quelqu'un d'extérieur.*

*Relation avec d'autres adultes que l'instituteur.*

*Changement de maître et de classe, rapport différent entre l'enfant et l'enseignant, amélioration des relations à l'intérieur de la classe.*

### ***Réussite personnelle – motivation***

*Motivation pour les activités, désir et plaisir de continuer.*

*Enrichissement personnel, activités qu'ils ne feraient pas autrement, découverte d'activités exceptionnelles, réussite personnelle de l'enfant (différent de la réussite scolaire), apport considérable au niveau du vécu.*

*Découverte d'outils nouveaux, d'activités non scolaires. Enthousiasme, plaisir.*

*Motivation pour l'activité, désir de continuer. Maîtrise de soi, concertation, attention soutenue.*

### ***Réussite scolaire – valorisation***

*Nouvelle vue sur l'école.*

*Meilleure adaptation au système scolaire car motivation plus importante, goût de l'école, mieux être scolaire.*

*Meilleure expression générale. Progrès plus rapides dans le travail scolaire, réinvestissement dans d'autres disciplines scolaires.*

*Epanouissement personnel, enrichissement par des expériences facilitant le développement harmonieux de l'enfant, au bénéfice entre autres des apprentissages fondamentaux. Epanouissement d'enfants en difficulté, valorisation. Complément aux activités classe.*

### ***Aptitudes particulières***

*Utilisation d'autres capacités que les capacités scolaires (création), développement d'aptitudes particulières.*

A tous ces effets auxquels il faut ajouter ceux bénéfiques sur la participation à la vie de la cité, le renforcement de la dynamique locale associative et la chute de la délinquance juvénile ont été confirmés par le travail du Comité National d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant (CESARE, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Education Nationale, 1998)

A ce moment de lecture certains peuvent à juste titre se poser la question : Existe-t-il des liens entre l'organisation du temps scolaire et la réussite scolaire ?

Les rares études faites sur ce sujet notamment celle réalisée par la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nationale (1987-1988) sur huit sites pilotes expérimentaux dont Issy les Moulineaux montraient que pour les élèves « aux situations familiales instables » et ceux des classes d'Initiation, l'amélioration des résultats scolaire à partir d'épreuves spécifiques normalisées était importante.

Le rapport du CESARE indique « *que 4 parents sur 5 jugent favorable l'impact des activités sur les apprentissages fondamentaux* » ; que l'A.R.S « agit préventivement contre les situations d'échec scolaire ».

L'explication de ces liens avec la réussite scolaire trouve en partie sa source dans un des éléments les plus importants –mais mal connu et pourtant observable régulièrement par les enseignants et les éducateurs - de la théorie de l'apprentissage, celui du « Transfert »

*« Tout apprentissage limité et spécifique d'une matière donnée se communique de proche en proche à une collection d'apprentissages de nature analogue d'abord et à une variété de matières de contenu tout à fait différente ensuite. »*

La fertilisation croisée des disciplines scolaires et des activités éducatives, élément essentiel de tout aménagement de Temps scolaire, trouve ici sa source. A noter toutefois deux manifestations psychologiques susceptibles de perturber cette dynamique d'échanges : l'anxiété scolaire de l'élève mais aussi la crainte par l'enseignant d'affaiblir son identité professionnelle.

Ces 2 concepts « Transfert » et « Anxiété » apparaissent ainsi comme des ressorts psychologiques des élèves et des éléments moteurs majeurs à prendre en compte dans l'élaboration d'une nouvelle dynamique des apprentissages qui serait déclenchée par une autre organisation du temps scolaire.
--

## CHAPITRE 2 :

# Pourquoi à Issy-les-Moulineaux ?

Il est légitime que l'Isséen curieux et/ou concerné se pose cette question. Les raisons explicatives se situent sur trois registres :

- Le capital d'expérience et de réussite de l'A.T.S.
- Le potentiel des activités éducatives associatives
- La volonté politique et associative de changement

→ En 1985 était signé à l'initiative du maire et de l'I.D.E.N de la circonscription d'Issy-les-Moulineaux-Vanves (M. André Santini et M. Jean Claude Mitéran) un des premiers contrats d'Aménagement du Temps scolaire (A.T.S.) issus directement de la directive ministérielle commune Ministère de l'Education Nationale/Ministère de la Jeunesse et des Sports (dite « circulaire Calmat/Chevènement »).

Ce projet ambitieux réalisé après une large et longue consultation débuta en septembre 1985 pour 3 écoles. En septembre 1993 toutes les écoles avaient adhéré au projet.

Ce dernier, concernait près de 2500 élèves de la ville, 101 animateurs, 51 activités éducatives pour un budget de plus de 3 millions de Francs (près de 500 000 euros).

Les changements d'organisation intéressaient alors uniquement la journée de classe et se déclinaient sur 3 axes principaux :

- Matin : 8h-12h      après-midi : 13h30-16h
- Chaque jour de classe était proposée une activité éducative gratuite, optionnelle et facultative
- Chaque semaine et à la discrétion du Conseil d'Ecole une plage d'animation était intégrée au temps scolaire de 13h30 à 15h, afin d'assurer une période de travail conjoint instituteur/animateur

Une organisation générale adéquate tant au niveau des Ecoles qu'à celui de la coordination communale assurait le bon fonctionnement de ce « système ». (*voir organigramme*)

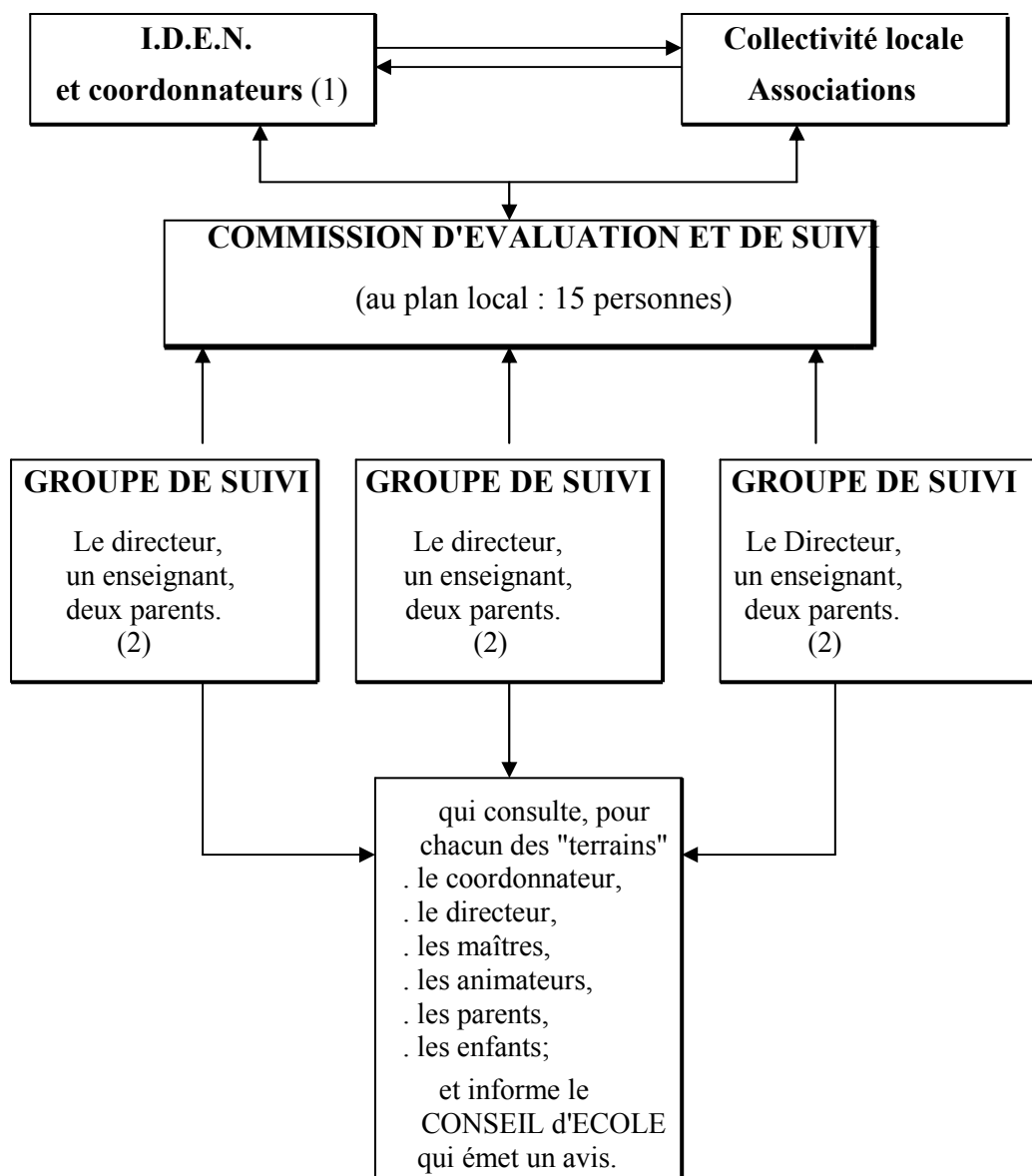
De l'évaluation externe conduite par la mission ministérielle précitée, il ressortait « des comportements relationnels qui ont notablement évolué », « une meilleure connaissance réciproque des enfants et des adultes » « le développement du sens des responsabilités des élèves », une évolution très positive des relations entre les écoles et les parents d'élèves, « activement associés au projet d'A.T.S. »

Enfin, « une amélioration sensible en Français et en Mathématiques pour les enfants des familles les plus démunies et les enfants d'origine étrangère ».

INSPECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'EDUCATION NATIONALE  
10<sup>ème</sup> Circonscription des Hauts-de-Seine  
6, place Paul Vaillant-Couturier  
92130 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Issy-les-Moulineaux, octobre 1985

### Les voies de l'information pour une évaluation de l'expérience



- (1) Un coordonnateur par "terrain" et un coordonnateur central, tous enseignants  
(2) Les parents doivent être élus au Conseil d'école,  
Peuvent s'adjoindre au GROUPE DE SUIVI, un animateur et un ou deux enfants.

L'I.D.E.N.

→ Issy-les-Moulineaux est une des communes de la Région Ile de France les plus riches en Associations éducatives pour les enfants (près de 70). Nombre d'entre elles reçoivent le soutien de la commune. A ce sujet, il faut remarquer et regretter que très peu, excepté cinq, aient établi un partenariat avec les écoles (voir fascicule annexe).

Le spectre des activités sportives et culturelles est pourtant très large et peut offrir une véritable démocratisation d'accès à ces domaines aux enfants qui en sont éloignés. A cet apport potentiel qui nécessiterait sûrement une aide et un soutien de la ville mais aussi un engagement éducatif et pédagogique construit au service de tous les enfants, il faut ajouter l'importance et la richesse de l'existant municipal.

En effet, actuellement, ce sont 352 animateurs sportifs, culturels, socioculturel qui ont des missions éducatives auprès des enfants donc 116 en lien direct et périscolaire avec les écoles et 7 spécialistes d'Education Physique et sportive pour une activité durant le temps scolaire(270 ateliers)

L'ensemble de cette ressource, ne pourrait-il pas participer à la mise en œuvre d'un éventuel projet d'A.T.S. ? Les bénéficiaires envisagés tant pour la richesse et la pérennité du projet que pour les personnels semblent à priori particulièrement appréciables.

Bien sûr les cartographies de ces « ressources » et essentiellement celles des équipements montrent leur inégale répartition sur le territoire de la commune. Toutefois, un travail de localisation de ces derniers effectué par le CLAVIM et les services Municipaux (Vie Associative, Sports, Culture...) et centré sur le « territoire » de chaque école permet de constater que chacune d'entre elles pourrait par exemple bénéficier très régulièrement d'animation et d'équipement sportifs que ce soit dans l'école même ou à proximité.

Pour illustrer ce propos, 3 exemples de situations favorables :

- selon le travail de l'O.M.S (Office Municipal des Sports) tous les groupes scolaires sauf un possèdent un équipement sportif à proximité et 12 sur 14 un équipement interne.
- Selon le service de la Vie Associative, 8 écoles hébergent régulièrement 16 associations à vocation artistique et sportive qui dans le cadre d'un A.T.S. pourraient, à pied d'œuvre, mener des actions avec les enseignants et les élèves de l'école concernée.
- Le Conservatoire « enserré » dans ses murs souhaite étendre son action aux écoles élémentaires et propose de mettre en œuvre un plan d'action « apprendre la musique à l'école primaire avec une initiation au Cours Préparatoire et le développement d'une pratique aux Cours Elémentaire et Moyen ».

A ces exemples, il faut ajouter :

- les actions déjà menées envers les enfants par les grands pôles éducatifs Isséens « le CLAVIM », « la Ludothèque », « la Médiathèque », « L'espace Icare », « le Cube », « le Musée de la carte à jouer », « L'école des sports », « le PACI », « l'Auditorium » (voir fascicule annexe).
- les échanges internationaux réalisés dans le cadre de jumelages solides et riches de potentiels notamment pour une expérimentation européenne.



Mais là aussi nous pensons qu'il existe des marges de manœuvre susceptibles, dans une dynamique collective de développement, d'entretenir des liens réguliers avec les écoles primaires.

Pour résumer, les lieux, les organismes, les personnes « ressources » des domaines culturels socio-culturels et sportifs Isséens présentent un potentiel éducatif riche et diversifié qui peut devenir un atout majeur dans la mise en œuvre d'un véritable aménagement du temps scolaire.

Toutefois, il ne faut pas sous-estimer le fait que mettre en cohérence cet ensemble au service des enfants des écoles, nécessiterait une forte volonté politique et un contrat éducatif structuré et accepté par tous.

→ La volonté politique et associative

Il est notable que la Municipalité, le Maire en tête, a toujours manifesté un intérêt certain pour ce dossier. L'évaluation ministérielle passée est là pour le rappeler. L'importance des activités sportives, artistiques et culturelles « hors temps scolaire » qui se déroulent de 16h30 à 18h et sont proposées à tous les enfants de l'école élémentaire une fois par semaine, illustre cette volonté.

Ce constat est renforcé quand on sait que la commune a soutenu et aidé à la réalisation d'une thèse de Géographie urbaine en rapport direct avec la problématique scolaire Isséenne intitulée « Analyse de la division fonctionnelle d'un espace géographique (les secteurs scolaires à Issy-les-Moulineaux) ; Etude des interactions : société-école-familles ».

Il est aussi notable, que la plus importante Fédération des Parents d'élèves suivie d'autres mais aussi de mouvements d'éducation populaire ainsi que de personnels médico-sociaux ont œuvré avec ténacité d'une part pour introduire des changements d'organisation du temps scolaire au profit des élèves et d'autre part pour lier dans un véritable continuum éducatif les activités scolaires et d'animation.

C'est l'ensemble de ces éléments où l'histoire, le souvenir collectif rejoignent les préoccupations et la volonté de progrès des responsables de ces deux pôles éducatifs, qui s'est cristallisé lors de la Conférence Municipale sur les rythmes scolaires et de son débat public de mai 2011.

A l'issue de cette manifestation l'engagement public et ferme du Maire et du Maire adjoint en charge de l'éducation à mettre rapidement en œuvre une réflexion et un projet sur ce domaine éducatif a été pris.

La présentation générale du dispositif, de la méthodologie et des objectifs composant le projet d'étude du changement des rythmes scolaires a été effectuée en Novembre 2011 devant les membres du Comité Educatif Local Isséen. Elle a marqué le lancement public de l'opération par le premier édile de la commune en présence du représentant du recteur de l'Académie de Versailles (le Directeur Académique des Hauts de Seine) et de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Issy-les-Moulineaux.

## CHAPITRE 3 :

# Objectif et méthodologie

Au regard des éléments de connaissances sur le sujet déjà précisés et de la nécessité de sensibiliser et d'associer les différents acteurs concernés à l'élaboration du « Projet » une méthodologie adéquate et spécifique a été conçue puis mise en œuvre.

### 3.1 PRINCIPES

Cette démarche se fonde d'abord sur la primauté des principes. Ce qui permet ensuite, avec une certaine cohérence, de délimiter le champ d'étude, de fixer les priorités et enfin développer une dynamique participative et prospective.

Pour ce faire 8 principes d'action « cardinaux » forment la trame de ce travail :

- Créer une dynamique collective de changement
- Sensibiliser tous les acteurs et partenaires de l'école à l'importance d'une meilleure organisation du temps scolaire tant pour le bien-être des élèves que pour leur réussite scolaire
- Participer à la lutte contre la violence et le harcèlement à l'école par une prévention fondée sur le développement des activités sportives, culturelles et de l'estime de soi des élèves.
- Associer étroitement et régulièrement à la constitution du projet les responsables locaux et académiques de l'éducation nationale et ceux de la Ville, les services municipaux concernés, les fédérations de parents d'élèves ainsi que les syndicats des personnels enseignants.
- Concevoir un projet nourri de la dynamique de changement et de concertation qui propose des « scénarios » possibles et différents pour l'organisation du temps scolaire et qui soient tous centrés en priorité sur l'élève.
- Promouvoir et ancrer le changement de l'organisation du temps scolaire dans une responsabilisation active et réfléchie des acteurs Isséens concernés.
- Créer des dispositifs évolutifs et évaluer régulièrement leur efficacité. Pour ce faire, réunir les conditions de la mise en place d'un Observatoire des Rythmes Scolaires Isséens.
- Envisager une mise en œuvre progressive du projet retenu selon l'adhésion des acteurs et partenaires de l'école. Permettre et faciliter les aménagements locaux promouvant la qualité de vie des élèves et les progrès scolaires.

## 3.2 OUTILS ET MOYENS

Les outils et moyens requis pour mettre en œuvre ces principes se situent sur 3 registres : Enquêtes, Auditions et Rencontres, Médiatisation.

- Les enquêtes ont été menées auprès de quatre publics Isséens : les parents d'élèves, les enseignants, les médecins et les « citoyens »\*

L'objectif était que chacun de ces publics se situe par rapport à des propositions précises de changement d'organisation du temps scolaire et aux causes de fatigue et de surmenage scolaires dénoncées par les experts.

- Les Auditions, rencontres, contributions écrites ont concerné 23 organisations (Associations, syndicats, services municipaux et de l'éducation nationale, cultes, entreprises) *Voir Fascicule Annexe.*

Les objectifs visés étaient de mieux saisir la complexité isséenne de ce dossier, de faire émerger des mesures de changement, de mesurer les écarts d'appréciation et de propositions et d'appréhender les consensus. Les auditions ont été conduites par un Comité composé d'experts dans les domaines de la pédagogie, de l'animation éducative et de la recherche \*

- La médiatisation via internet et par un site entièrement dédié à cette opération s'est révélée particulièrement efficace notamment par la mise en ligne des deux enquêtes « Parents d'élèves », « Enseignants ». A noter aussi que la possibilité pour ces publics de retirer le questionnaire-papier à l'école était possible.

D'autres supports ont été mis en place. L'enquête « Panel citoyen » a été réalisée par téléphone par la société « Opinion Way ». Le journal lumineux municipal a incité régulièrement la population à se rendre sur le site dédié.

Le journal Point d'Appui a consacré un espace rédactionnel important à la présentation de l'opération et à son caractère interactif et innovant. Le journal Chloroville de Meudon en a fait de même. A cet ensemble il faut ajouter une médiatisation nationale par France Inter, l'agence de presse A.E.F., les Echos, la Gazette des Maires, Première heure et le Parisien...

Enfin, il n'est pas superflu d'indiquer que tout projet pour acquérir sa légitimité doit s'inscrire dans le temps selon des étapes programmées successives et rendues publiques. C'est ainsi que le calendrier de travail qui a été élaboré s'articule sur 4 temps :

---

\*Une cinquième enquête auprès des entreprises a été lancée (voir fascicule annexe). Son objectif était de connaître l'impact de nouveaux rythmes scolaires sur le fonctionnement de l'entreprise. Le peu de réponses nous oblige à renoncer à cette source d'information.

\*Comité d'Auditions et de Rencontres : Jean-Claude MITERAN (Ex I.D.E.N. d'Issy les Moulineaux), Jean-Pierre BOURDON (Responsable Formation d'Animateurs), Georges FOTINOS (Chercheur)

- 1<sup>ère</sup> phase : Octobre-Novembre 2011

Le temps de la réflexion, de la préparation et de l'élaboration des outils et moyens (méthodologie, questionnaires, supports de consultations, choix des populations concernées)

- 2<sup>ème</sup> phase : Novembre 2011-Janvier 2012

Le temps de la sensibilisation, de l'information et de l'interrogation (auditions, rencontres, passation des enquêtes, échanges interactifs...)

- 3<sup>ème</sup> phase : Février 2012

Le temps de l'analyse des données et de leur affinement par « feed-back » ponctuels. Rédaction du « Projet ».

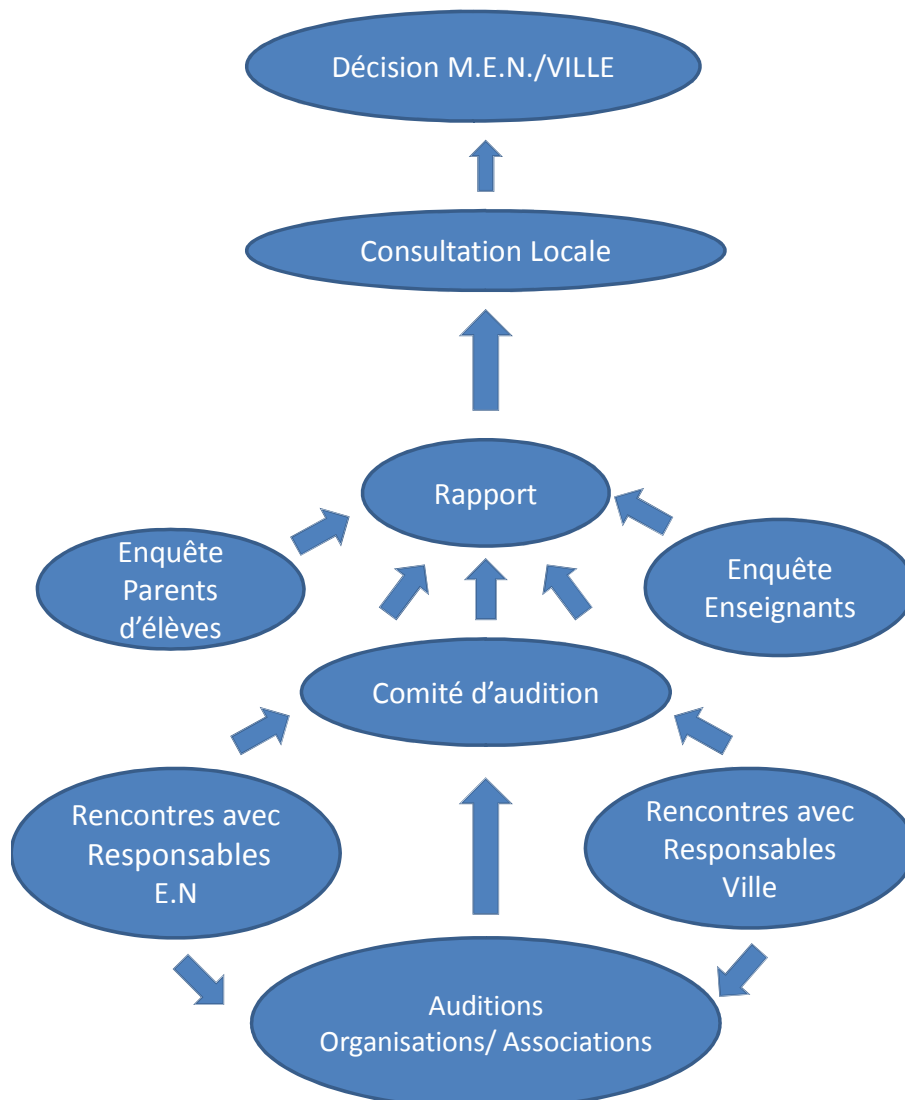
- 4<sup>ème</sup> phase : Mars 2012-Avril 2012-mai 2012

Le temps de la remise et de la consultation du rapport.

Remise du projet, présentation publique, élaboration du dispositif de vote des acteurs et partenaires, concernés.

## Schéma d'Organisation

Projet : « De nouveaux rythmes scolaires à Issy-les-Moulineaux »



## CHAPITRE 4 :

# Enquêtes isséennes

### 4.1 L'ENQUETE « PARENTS D'ELEVES » ET « ENSEIGNANTS »

#### 4.1.1 Présentation

Ces enquêtes ont été menées de mi-novembre à fin décembre. Elles ont été mises en ligne et codifiées par la Direction de la Communication de la Ville sur un site entièrement dédié à cette opération [www.issy.com/rythmesscolaires](http://www.issy.com/rythmesscolaires)

Elles reposent, hors caractéristiques spécifiques, sur un questionnaire commun.

Composé de 21 questions fermées qui se répartissaient selon 2 catégories :

- Les 10 mesures de changement proposées pour l'école Primaire par le Comité de Pilotage de la Conférence Nationale sur les rythmes scolaires.
- 11 questions plus centrées sur le positionnement des acteurs concernés portant sur les priorités à mettre en œuvre.

Il faut ici faire deux remarques : la première, à propos de la partie « officielle » du questionnaire qui est apparue à certains comme nécessitant des compléments d'informations ; la seconde, relative au caractère « injonctif » du questionnaire.

En réponse à ces observations il a été indiqué d'une part, que les précisions souhaitées se trouvaient dans le rapport de la Conférence Nationale sur les Rythmes Scolaires mis en ligne par le Ministère de L'Education Nationale et d'autre part, la rubrique « ne sait pas » a été introduite dans les modalités de réponses.

Les résultats qui vous sont présentés sortent de l'ordinaire. La participation pour ce type d'enquête fondée sur le volontariat, donc l'aléatoire, est d'après les spécialistes, jugée « remarquable ». La signification des résultats et la possibilité de mieux approcher la « réalité Isséenne » sur ce sujet s'en trouvent fortement accrues.

Il convient ici de remercier spécialement Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription, les Directeurs (trices) d'écoles, les services de l'Education et de la Communication de la Ville et les organisations de Parents d'élèves qui se sont révélés des « missi dominici » particulièrement efficaces et convaincants.

## 4.1.2 Résultats Généraux

Une participation à l'enquête importante et représentative : 159 enseignants soit 70.6% des enseignants de la commune, 1289 parents d'élèves soit 35,5% de l'ensemble des parents d'élèves Isséens ont répondu à l'enquête.

<b>Enseignants :</b>	84,40%	enseignants
-	15,60%	Fonction de Directeur (trice)
<b>Lieux d'exercice :</b>	16	Ecoles maternelles (sur 16)
-	14	Ecoles élémentaires (sur 14)
<b>Classes d'exercices :</b>		
<b>Maternelle :</b>	4,20%	Très petite section (T.P.S)
	21,10%	Petite section (P.S)
	16,20%	Moyenne section (M.S)
	15,50%	Grande section (G.S)
<b>Elémentaire :</b>	14,8%	Cours préparatoire (CP)
	13,40%	Cours élémentaire 1ère année(CE1)
	9,90%	Cours élémentaire 2ème année(CE2)
	19%	Cours moyen 1ère année (CM1)
	11,3%	Cours moyen 2 <sup>ème</sup> année (CM2)
	2,80%	Classe d'Initiation (CLIN/CLIS)
	4,90%	Autres (ZIL, RASED, Brigades)
	5%	sans classe

<b>Parents d'élèves :</b>		
<b>Nombre d'enfants scolarisés</b>		
	59,30%	1
	35%	2
	4,10%	3
	1,50%	4 et+
<b>Lieux de scolarisation :</b>	16	Ecoles maternelles (sur 16)
	14	Ecoles élémentaires (sur 14)
<b>Maternelle :</b>	1,1%	Très petite section (T.P.S)
	22,2%	Petite section (P.S)
	17,5%	Moyenne section (M.S)
	18,7%	Grande section (G.S)
<b>Elémentaire :</b>	17,9%	Cours préparatoire (CP)
	17,8%	Cours élémentaire 1ère année(CE1)
	16,6%	Cours élémentaire 2ème année(CE2)
	16,1%	Cours moyen 1ère année (CM1)
	12,2%	Cours moyen 2ème année (CM2)
	0,2%	Classe CLIN/CLIS

#### Nombre de classes d'exercice :

0 : 5,6%

1 : 66,2%

2 : 15,5%

3 : 12,7%

A noter que les totaux supérieurs à 100% sont dus aux questions à réponses multiples : classes à plusieurs niveaux pour les enseignants, nombre d'enfants scolarisés et classes pour les parents d'élèves.

C'est donc environ 7 enseignants sur 10 et 1 parent d'élève sur 3 qui ont répondu à cette enquête. Toutes les écoles et classes Isséennes ont participé à cette enquête soit 30 écoles et 225 classes.

On remarque une légère surreprésentation des réponses provenant de la maternelle ainsi que de celle du niveau « petite section ». Il est d'autre part particulièrement intéressant de constater que les pourcentages de réponses selon le niveau de classe provenant des Parents et des Enseignants sont parfois sensiblement équivalents.

Une influence réciproque et/ou une volonté commune semblent avoir joué en la circonstance.

#### 4.1.3 Positionnement des parents d'élèves et des enseignants

##### Trois éléments forts ressortent de cette enquête :

- Le pourcentage très élevé d' « accord » pour les trois questions concernant les rythmes chrono biologiques et chrono psychologiques de l'enfant : 94,3% de moyenne pour les parents et 84,2% pour les enseignants
- Le pourcentage très majoritaire de réponses « accord » par les parents (65%) et celui légèrement minoritaire des enseignants (46%) pour l'ensemble des 10 mesures de changement proposées par le Comité de Pilotage de la Conférence Nationale sur les Rythmes Scolaires
- La tendance positive au changement lorsqu'on prend en compte l'ensemble des réponses « d'accord » de l'enquête 71% pour les parents, 54,5% pour les enseignants.

Ces résultats, pour être saisis dans toutes leurs conséquences nécessitent d'être nuancés selon les items, les acteurs et usagers de l'école, la catégorie d'école et la classe concernée. Pour ce faire, ont été établis des classements sur les cinq questions qui recueillent le plus « d'accord ». Des clivages plus ou moins attendus apparaissent alors.

Selon les usagers et acteurs de l'école.

**Parents :**

1. Importance du temps de sommeil pour la réussite de la scolarité (98,6%)
2. Variation de l'attention et de la concentration journalière et hebdomadaire des enfants (97.6%)
3. Temps d'enseignement adapté à l'âge des élèves (88%)
4. 2 heures par jour d'accompagnement éducatif à l'école (81.4%)
5. Création d'un Observatoire des Temps de l'Enfant et des Rythmes Scolaires (80.7%)

**Enseignants :**

1. Importance du temps de sommeil pour la réussite de la scolarité (94%)
2. Variation de l'attention et de la concentration journalière et hebdomadaire des enfants (88%)
3. Pause de midi « pas inférieure » à 1h30 (72.6%)
4. Temps d'enseignement adapté à l'âge des élèves (70.6%)
5. Devoirs à la maison (62.7%)

Selon la catégorie d'école, sauf pour les trois premiers items « chronos » de cette analyse, on remarque des différences sensibles de classements. L'accompagnement éducatif apparaît plus important pour les parents des enfants en école maternelle que pour ceux d'école élémentaire. L'organisation concertée et régulière sur la semaine et sur l'année pour les travaux et contrôles des élèves s'introduit dans ce classement pour les parents des écoles élémentaires. Seul l'item « devoirs à la maison », classé par les enseignants de l'école élémentaire marque une différence de choix avec celui fait par les enseignants de l'école maternelle, ce qui ne saurait étonner.

A noter pour l'ensemble de l'enquête un même pourcentage total « d'accord » concernant les parents d'élèves des écoles maternelles et ceux des écoles élémentaires (71%). Il en est de même pour ceux relatifs aux enseignants des deux catégories d'école (53.63% et 56.39%)

Selon le niveau classe. En fait, il faut arriver au niveau de la classe pour enregistrer des différences d'appréciation importantes.



## Parents

Quatre propositions sont nettement clivées (10 points et plus de différence) par les parents selon les trois classes « charnières » retenues pour l'enquête (Petite section, Cours préparatoire et Cours moyen 2).

QUESTIONS	PARENTS D'ELEVES			
	PS	CP	CM2	ECARTS MAXIMA
26. Dans l'hypothèse d'une année scolaire prolongée jusqu'à mi-juillet (nécessairement liée à des journées d'enseignement plus courtes), seriez-vous d'accord pour la création de petites vacances au mois de mai?	60%	78,26%	60,81%	+ 18,26
18. Une division de la France en 3 zones pour toutes les vacances sauf celles de Noël. Une plage commune est maintenue pour l'ensemble des zones entre le 13 juillet et le 16 août	67,50%	70%	56,56%	+ 13,44
15. Durée hebdomadaire d'enseignement: 23 heures à l'école primaire	40,51%	43,81%	53,28%	+ 12,77
14. Etalement de la semaine sur au moins 9 demi-journées (dont, à l'école primaire, 1 demi-journée supplémentaire de 3 heures d'enseignement, le mercredi ou le samedi)	50,63%	60,82%	59,84%	+ 10,19

## Enseignants

Pour les enseignants ce type d'analyse selon les trois classes et les trois modalités de réponse s'est révélé peu fiable au regard du nombre de réponses enregistrées. Nous ne pouvons donc pas établir de comparaisons selon cette méthode.

Toutefois par deux approches différentes nous pouvons rejoindre cet objectif :

*La première concerne la mise en évidence de tendances :* nous remarquons que l'importance de « l'accord » sur l'adaptation du temps scolaire à l'âge de l'enfant et celle sur le temps de sommeil lié à la réussite scolaire décroît régulièrement des enseignants de petite section à ceux du CP et CM2.

Inversement, nous notons que « l'accord » sur la durée d'enseignement de 23h à l'école primaire décroît du CM2 au CP et à la Petite Section.

*La seconde approche est la réalisation d'un classement* établi sur les cinq items ayant recueilli le plus « d'accord » de la part des parents et des enseignants selon le niveau de la classe concernée.

ITEMS	PS		CP		CM2	
	PARENTS	ENSEIGNANTS	PARENTS	ENSEIGNANTS	PARENTS	ENSEIGNANTS
Selon vous, le temps de sommeil de l'enfant est-il important pour la réussite de la scolarité ?	1	1	1	1	1	2
Pensez-vous que l'attention des enfants et leur concentration varient dans la journée et la semaine ?	2	2	2	2	2	3
Le temps d'enseignement scolaire doit-il être adapté à l'âge des élèves ?	3	3	3		4	
Pause du midi ne pouvant être inférieure à 1h30, que les élèves rentrent chez eux ou non	5	5		3		
Une organisation concertée et régulière, sur la semaine et sur l'année, pour les travaux et contrôles demandés aux élèves	4		5	5	5	
Selon vous, les « devoirs à la maison » sont-ils nécessaires?				4		5
Présence journalière à l'école identique pour tous les écoliers: 7 heures au moins, 8h30 pour ceux qui ne rentrent pas déjeuner chez eux. Horaires d'entrée et de sortie fixes et réguliers : 8h30-17h par exemple						4
La création d'un Observatoire des temps de l'enfant et des Rythmes Scolaires Isséens (composé des représentants des acteurs et des usagers de l'école) chargé du suivi de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif sur les rythmes scolaires vous paraîtrait-elle souhaitable?		4				1
2 heures par jour d'accompagnement éducatif à l'école (aide, pratique sportive, artistique et culturelle...)			4			
Pensez-vous que les parents d'élèves puissent être des acteurs de terrain pour la mise en œuvre de nouveaux rythmes scolaires?					3	

Dix items en tout sont concernés. Si la présence en tête de ce classement des items concernant les besoins, les rythmes chrono psychologiques et chrono biologiques de l'enfant n'est pas surprenante pour les trois niveaux, on perçoit des préoccupations différentes selon le niveau de classe, notamment pour le

CM2, où les enseignants introduisent la forte priorité de l'évaluation (Comité Scientifique) et des devoirs et les parents celle d'être des acteurs de terrain.

A noter aussi le caractère particulier du positionnement des enseignants du CP marqué par l'absence singulière dans ce classement de « l'adaptation du temps d'enseignement à l'âge des enfants » et de l'importance des devoirs. Les parents d'élèves de CP accordent plus d'importance que les autres catégories concernées (parents et enseignants réunis) aux deux heures d'accompagnement éducatif.

➔ *Enfin pour clore cette enquête, il nous a paru essentiel de faire émerger ce qui sous-tend, en règle générale le choix de réponses : la motivation. Pour ce faire, nous avons demandé aux deux populations interrogées de classer les 5 priorités qui peuvent justifier les changements de rythmes scolaires.*

Enseignants et parents d'élèves			
Le changement des rythmes scolaires est motivé par différentes préoccupations. Classez les propositions par ordre croissant, du plus important (1) au moins important (5)			
Priorité	Nombre	% de citations	Classement 1er rang
BIEN ETRE DE L'ENFANT A L'ECOLE	499	42,90%	1
SANTE DE L'ENFANT	401	34,50%	2
REUSSITE SCOLAIRE	154	13,30%	3
VIE PROFESSIONNELLE	55	4,70%	4
VIE FAMILIALE	53	4,60%	5

Cinq traits significatifs émergent de ce tableau de classement au premier rang :

- La très forte priorité accordée au bien-être de l'enfant à l'école, qui recueille aussi 33% des réponses de rang 2.
- L'importance de la prise en compte de la santé de l'enfant : plus d' 1/3 des réponses et 1/4 des réponses de rang 2.
- Le poids primordial des préoccupations concernant la santé physique et mentale des enfants : plus de 77% des réponses classées en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> priorités.
- La relative absence de la motivation « réussite scolaire »
- La présence non négligeable de motivations « extérieures » à l'école : près de 10%

A noter que lorsque ce classement est réalisé selon les deux catégories d'adultes concernés, les enseignants classent la réussite scolaire en deuxième position de rang 1 et inversent les classements de la vie professionnelle et de la vie familiale.

#### 4.1.4 Analyse

Les informations les plus structurantes qui ressortent de cet ensemble de résultats dans un cadre de forte adhésion à la démarche de consultation et d'intérêt manifeste pour le sujet sont :

- L'assentiment majoritaire pour donner une réponse locale à une « alerte » nationale
- La priorité donnée au bien-être de l'enfant à l'école et à sa santé
- Le clivage important sur certains positionnements des parents et des enseignants.

➔ En effet sur l'ensemble des questions de l'enquête, on enregistre 71% d' « accord » pour les parents d'élèves et 54,5% pour les enseignants. D'un côté une dynamique particulièrement affirmée et de l'autre une réticence minoritaire importante. Les premières explications sont peut-être à rechercher d'une part dans l'importance plus grande accordée pour les parents à toutes les mesures pouvant améliorer le bien-être et la santé des enfants et d'autre part pour les enseignants à une inquiétude si ce n'est pour certains une anxiété professionnelle provoquée par l'exercice d'un métier difficile soumis régulièrement à des changements parfois brutaux. Situation qui se révèle bien sûr pour certains peu propice à l'appropriation de propositions de changement fussent-elles de progrès.

En parallèle il ne faut pas non plus occulter quelques contradictions de la part de ces acteurs :

- pour certains parents qui en multipliant les activités éducatives post et périscolaires et en se montrant « démissionnaires » face à l'addiction de leurs enfants aux technologies nouvelles de l'information et du divertissement participent à l'aggravation de cette « fatigue » et de ce « surmenage » et à ses conséquences sur la réussite scolaire.
  - pour certains enseignants qui bien que pédagogues apprécient un nouveau mode de vie personnelle directement issu de la semaine de 4 jours et jugent l'apport éducatif extérieur « suffisant »
- ➔ L'affinement de ce clivage au niveau de chaque item a fait apparaître à une écrasante majorité commune, les accords concernant les trois items sur les rythmes biologiques et chrono psychologiques et des différences notoires sur l'organisation temporelle de la journée, la semaine et l'année.

Par exemple :

- 1 enseignant sur 2 n'est pas d'accord avec un étalement de la semaine sur 9 ½ journées et une année scolaire organisée de façon équilibrée sur 38 semaines.
- 7 parents sur 10 sont opposés à l'allongement de la pause de midi à 1h45/2h et 1 parent sur 2 répond non à l'étalement de la semaine sur 9 demi-journées
- 7 parents sur 10 et 6 enseignants sur 10 considèrent que les devoirs à la maison sont nécessaires.

Une des explications de ces points de vue réside peut-être dans une information et des explications encore insuffisantes. Les modifications du temps scolaire sont encore trop vues comme de simples modifications de cadres temporels et non comme un levier pédagogique et éducatif qui serait construit au bénéfice des élèves (voir à ce sujet les nombreuses évaluations réalisées et souvent méconnues par les intéressés).

A noter aussi que pour une bonne partie de ces acteurs, bien qu'affirmant la priorité du bien-être et de la santé des enfants, l'importance qu'ils accordent à la concentration des enseignements sur quatre jours, organisation qui évacue de fait ou limite les activités d'éveil sportif et artistique et n'est guère propice à l'innovation. En outre cette situation, comme plusieurs études l'ont mis en évidence, peut se révéler favorable à la création d'un climat scolaire « tendu » aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Le développement des faits de violence à l'école ne serait-il pas lié dans certains cas à cette mesure ?

➔ Quant à l'analyse du tableau concernant le classement des cinq priorités pouvant motiver le changement des rythmes scolaires, elle nous apporte par sa précision (au delà de l'importance de la santé et du bien-être des élèves) un fait signifiant de l'évolution récente de la société française.

En effet, la vie familiale et professionnelle a été classée comme première priorité par plus d'un adulte sur 10 et classée comme seconde priorité par deux adultes sur 10. Là aussi et de façon plus « flagrante » émerge une forte contradiction avec les positions sur la nécessité de tenir compte en priorité des rythmes des enfants, affirmées par 9 adultes sur 10.

Pour essayer de comprendre cette situation il paraît nécessaire de la contextualiser au regard d'une part du monde du travail et d'autre part de celui des comportements socio culturels.

- La France fait partie des pays d'Europe où les mères de famille sont nombreuses à travailler. Une des raisons en est la politique favorable à la petite enfance et à la famille, une autre est en lien avec la prise en charge des enfants par la collectivité et le monde associatif.
- Les loisirs structurent de plus en plus l'organisation de la vie familiale et plus spécialement pour la France en s'organisant autour des vacances scolaires (petites et grandes et de la semaine de 4 jours.

La question qui se pose dès lors, particulièrement complexe est : comment concilier ces divers temps de vie. On peut regretter ici que les entreprises Isséennes qui avaient été sollicitées par un questionnaire spécifique ne se soient pas senties concernées par le problème. Leur position face à un cas concret de changement d'organisation du temps scolaire les concernant en partie aurait fait sûrement avancer cette problématique.

Il existe toutefois actuellement quelques tentatives pour introduire une certaine « cohérence des Temps ». Elles concernent directement d'une part certaines entreprises qui ont introduit une grande souplesse dans les horaires de travail et d'autre part quelques grandes villes qui ont créé un « Bureau des Temps » en charge de diagnostics et de propositions d'harmonisation des temps des habitants (travail, transports, loisirs, école...)

Dans la dynamique créée par les consultations locales Isséennes sur le sujet des rythmes scolaires et les intérêts manifestés ne serait-il pas opportun de réfléchir à la création de ce type de structure à Issy les Moulineaux ?

Enfin, pour compléter cette analyse (qui mériterait un plus long développement) ne serait-il pas pertinent d'interpréter une partie des positions affirmées comme plutôt des réponses à des préoccupations d'adultes qu'à celles relatives à la vie des enfants ?

## 4.2 ENQUETE MEDECINS

Comme l'a constaté l'Académie de médecine, « l'organisation du temps scolaire ne tient pas compte des données biologiques des enfants » et préconise « un allègement quotidien de la charge de travail, une répartition hebdomadaire plus large et une année scolaire allongée ».

Il nous a paru pertinent de questionner les médecins de la ville sur ce sujet et pour deux raisons principales:

- **comment les praticiens de terrain se situent par rapport à cette problématique ?**
- **quels liens entre activités scolaires et consultations médicales ?**

Grâce à l'action de M. Serge Ouazana, médecin cardiologue, présidents de l'Amicale des médecins d'Issy-les-Moulineaux. 28 médecins sur 50 ont répondu à notre enquête (56%) soit une couverture santé d'environ 20 000 habitants.

Le questionnaire (sur le registre oui/non/non réponse) était composé de 16 questions dont 2 directement liées à l'activité médicale. Les résultats sont particulièrement intéressants tant par la cohérence globale des réponses que par leur force d'impact.

### **Modifications temporelles de l'organisation du temps scolaire (accords)**

Durée maximale des cours : 5h par jour à l'école primaire	85.7%
2 heures par jour d'accompagnement éducatif	89.3%
Pause de midi ne pouvant être inférieure à 1h30	82,10%
Année organisée en 38 semaines d'école et séquencée en 5 périodes de 7 à 8 semaines (8 semaines de petites vacances sur 4 périodes de 2 semaines ; 6 semaines de vacances d'été)	82,10%
Les devoirs à la maison sont nécessaires	85,70%
Etalement de la semaine sur au moins 9 ½ journées	60,70%

### **Rythmes chrono psychologique et chrono biologiques de l'enfant (accords)**

Le temps de sommeil important pour la réussite de la scolarité	100%
Attention et concentration des enfants varient dans la journée et la semaine	100%
Temps d'enseignement adapté à l'âge des élèves	85,70%

Dans le classement des « cinq motivations pour le changement des rythmes scolaires » les médecins placent en tête et de loin « le bien-être » de l'enfant à l'école suivi de sa santé puis de la réussite scolaire.

## ➔ SANTE ET ECOLE

Les réponses aux deux questions spécifiques concernant ce champ sont :

<b>Pensez vous que certaines pathologies soient liées à l'activité du « métier d'élève » et à ses rythmes ?</b>		
Oui : 60.7%	non : 10.7%	non répondu : 25%
<b>Quelle proportion de consultations d'enfant d'âge scolaire vous paraît due à une médicalisation de l'anxiété et/ou de l'échec scolaire ?</b>		
1 à 10% : 53.6%	11 à 20% : 32.1%	>20% : 10.8%

Les médecins sont unanimes sur l'importance à accorder au temps de sommeil de l'enfant qui conditionne l'exercice d'une concentration variable au cours de la journée. Ils constatent que l'anxiété induite et la situation ressentie d'échec scolaire motivent pour une très large part la consultation en cabinet des enfants scolarisés, le rythme du travail pouvant (pour 60% des praticiens) être à l'origine de certaines pathologies.

Estimant qu'une modification des rythmes scolaires doit bénéficier prioritairement aux enfants et faciliter leur réussite, ils sont favorables à une adaptation des horaires à l'âge de ces derniers et à une réorganisation des temps quotidiens hebdomadaires et annuels.

Ils considèrent comme utile la création d'un Observatoire des Temps de l'Enfant sur la ville et, éventuellement d'un Comité scientifique chargé d'évaluer les effets sur les élèves d'un aménagement des rythmes scolaires.

Au regard de ce constat médical issu qui rejoint celui du rapport de l'Académie de Médecine, il est évident que l'école n'est pas neutre dans cette « médicalisation ». Toutes les évaluations menées montrent à l'évidence que tirer le « fil rouge » de l'Aménagement du Temps Scolaire c'est créer d'autres rapports de l'enfant avec l'école, avec les enseignants, c'est créer le plaisir de s'y rendre et de progresser, c'est aussi faire disparaître ou diminuer cette « anxiété » qui caractérise souvent, au regard des exemples étrangers, notre Ecole.

En effet, parmi toutes les raisons explicatives de ce fonctionnement anxiogène, celle qui nous semble la plus importante mais aussi la plus minorée est que notre système éducatif repose principalement sur la « faute » et la « sanction ». Pour l'élève, le droit à l'erreur n'est pas admis. Il faut toujours répondre « juste » sous peine de réprobation et / ou de mauvaise note. A noter à ce propos que le système éducatif finlandais, en tête du classement PISA réalisé par l'OCDE (43 pays participants), n'instaure les notes qu'à partir du « collègue »...

Le développement du stress que l'on enregistre aujourd'hui tant celui des élèves que celui des parents d'élèves mais aussi celui des enseignants y trouve en partie sa source. Plus ces acteurs sont stressés, plus ils sont « inhibés » ou « excités » moins ils sont capables d'apprendre, d'agir et d'innover. Une des voies à explorer pour changer cette situation ne serait-elle pas de développer :

- le sens de l'autonomie, de l'initiative, de l'esprit critique chez les élèves et pour ce faire, mieux former les enseignants



- les solidarités éducatives par la mise en œuvre d'enseignements pluridisciplinaires fondés sur le travail en équipe des enseignants, le travail en groupes pour les élèves et l'association étroite, sans préjugés, des familles et des partenaires locaux.

Briser la solitude de chacun par une participation active à un projet éducatif commun au bénéfice de l'enfant paraît pouvoir fortement atténuer la « médicalisation » des difficultés scolaires.

### 4.3 ENQUETE PANEL CITOYEN

Au-delà des populations directement concernées, il nous a semblé important d'apprécier dans la mesure du possible l'impact de la problématique des rythmes scolaires sur la population adulte isséenne dans son ensemble. Présenté d'une façon plus directe : de mesurer à priori l'ambiance générale et d'apprécier le sentiment de l'opinion publique « contribuable » si de tels changements survenaient.

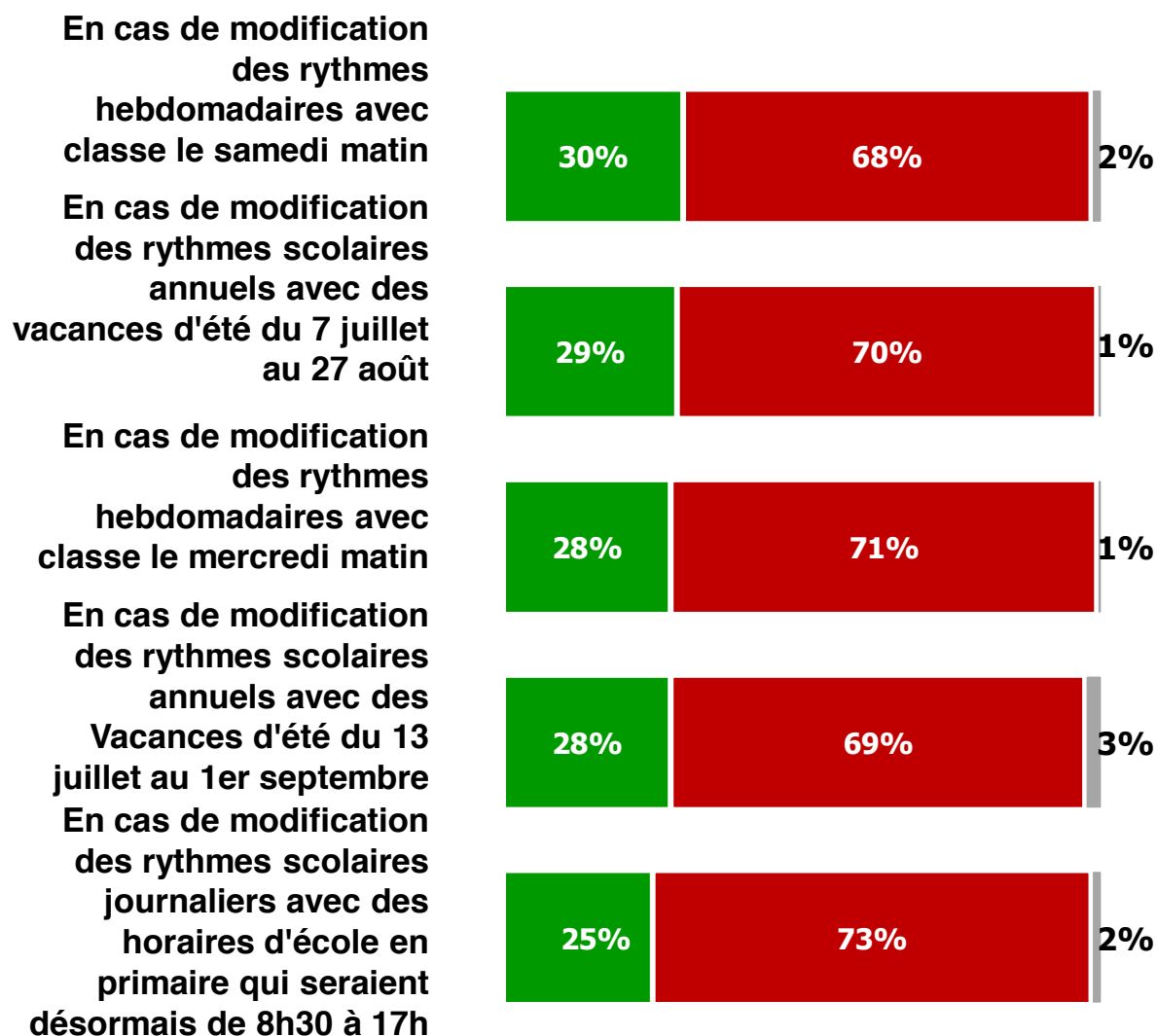
Pour ce faire, nous avons établi à partir de la matrice de l'enquête « parents/enseignants » un questionnaire qui reprend les principaux items en ajoutant les impacts d'effets concentriques qui seraient provoqués par les différents changements évoqués sur la population précitée.

L'enquête a été menée selon la méthode des quotas par la société Opinion Way auprès d'un échantillon représentatif de 304 habitants de la ville d'Issy les Moulineaux, membres du panel citoyen. L'interrogation a été faite en ligne du 6 au 20 janvier 2011. Les 8 critères de représentativité de cette population sont : le sexe, l'âge, la catégorie socio professionnelle, le statut (actif/inactif), parents d'enfants scolarisés, quartier de résidence, ancienneté de résidence, perception des rythmes scolaires.

- *Le premier constat* est que les « Citoyens » sont très favorables aux changements proposés par le rapport de la Conférence Nationale sur les Rythmes Scolaires. En effet toutes les mesures (excepté une) concernant les modifications d'organisation journalière, hebdomadaire ou annuelle recueillent de 74 à 89 % d'accord ; l'exception concerne l'étalement de la semaine scolaire sur 9 demi-journées (50% d'accord, 47% de désaccord, 3% « nsp »)
- *Le second constat* est la forte reconnaissance des rythmes chrono psychologiques des enfants et de leur lien avec l'organisation de l'école. Là aussi que ce soit l'importance du sommeil, des fluctuations journalières d'attention, de la nécessité d'adapter le travail scolaire à l'âge des enfants, les scores sont éloquentes : de 89 à 99% d'accord.
- *Le troisième constat* marque quelques singularités au regard des réponses des trois autres enquêtes :
  - la création d'un comité scientifique composé d'universitaires en charge de l'évaluation des effets de changement des rythmes scolaires sur les élèves (85% d'accord)
  - une réflexion sur un aménagement du temps scolaire devrait être l'une des actions prioritaires à mener dans l'avenir par la ville (79% d'accord)
  - les devoirs à la maison nécessaires (72% de oui)
- *Le quatrième constat* indique que 7 « citoyens » sur 10 ne seraient pas concernés ni de près ni de loin par les éventuels changements de rythmes scolaires isséens.

# Impact des modifications des rythmes scolaires sur les foyers Isséens

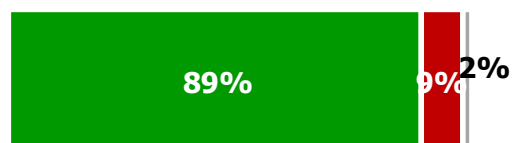
Q : Dans votre foyer, seriez-vous concerné, de près ou de loin, par des modifications de rythmes scolaires dans les écoles primaires à Issy les Moulineaux ?



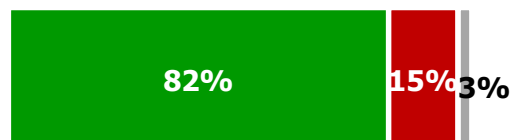
# Approbation de différentes modulations des rythmes scolaires

Q : Seriez-vous d'accord ou pas d'accord pour que :

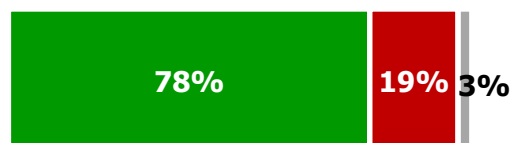
**2 heures par jour soient consacrées à l'accompagnement éducatif à l'école (aide, pratique sportive, artistique et culturelle...)**



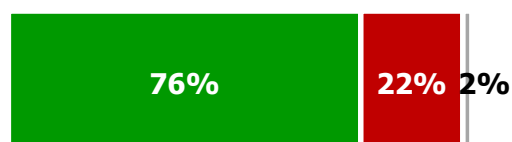
**La pause du midi ne puisse être inférieure à 1h30, que les élèves rentrent chez eux ou non**



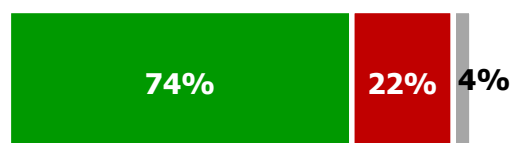
**La présence journalière obligatoire à l'école soit identique pour tous les primaires: 7 heures au moins (8h30 pour ceux qui ne rentrent pas déjeuner chez eux), avec des horaires d'entrée et de sortie fixes et réguliers : 8h30-17h, accompagnement éducatif compris.**



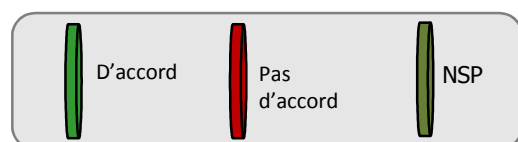
**L'année scolaire soit organisée ainsi : 38 semaines d'école (au lieu de 36 actuellement) ; 2 semaines de « petites » vacances toutes les 7 à 8 semaines**



**Désormais la durée maximale des cours soit de 5 heures par jour à l'école primaire (maternelle et élémentaire)**



**L'étalement de la semaine se fasse sur au moins 9 demi-journées soit, à l'école primaire, 1 demi-journée supplémentaire de 3 heures d'enseignement, le mercredi ou le samedi**



**D'une façon générale, ces résultats sont très orientés vers le changement.** On peut penser qu'une des explications provient de la connaissance ou de la perception de ce domaine, issues d'expériences personnelles et familiales présentes ou passées jugées peu favorables. Le tout, bien sûr, saisi dans un contexte social et culturel bien particulier : Issy les Moulineaux.

Pour approfondir la dimension « socio géographique » de cette étude et cette enquête le permet, ne serait-il pas pertinent d'analyser ces résultats selon les trois quartiers de résidence définis statistiquement : Centre/Nord Est, Sud, Ouest ou mieux encore selon les 8 Villages d'Issy inscrits dans la mémoire et le présent des habitants? Il n'est pas impossible que sur ce sujet, on note des différences appréciables mais aussi des volontés communes et majoritaires de changement réunissant l'ensemble de la population du quartier (y compris les parents d'élèves) avec les enseignants de ou des écoles s'y rapportant.

L'analyse des singularités « citoyennes » concernant la structuration et l'engagement institutionnel de la politique de l'ATS rejoint la dynamique générale de la responsabilisation des citoyens isséens notamment à travers l'instauration des Conseils de quartiers. Les populations semblent alors plus concernées par le bien collectif et l'efficacité de la politique publique que lorsque ce problème est abordé sous un angle catégoriel.

Enfin, alors que l'on pouvait penser que les devoirs à la maison étaient une préoccupation assez éloignée des « citoyens », il s'avère qu'elle rejoint et dépasse celle des parents d'élèves et des enseignants sur leur « nécessité ». Une bonne partie de l'explication peut se trouver dans la composition démographique et sociale de la commune : d'une part une proportion d'habitants « âgés » et d'autre part une population « CSP + » importante. Pour les uns et schématiquement, ce serait reproduire un modèle d'antan jugé performant ; pour les autres ce serait participer et aider encore plus efficacement à la course à la réussite scolaire.

## SYNTHESES ET PROPOSITIONS

L'ensemble des enquêtes, auditions et rencontres conduites sur le plan local nous a conduits à mettre en évidence des convergences plus ou moins fortes avec les « alertes » nationales présentées dans les différents rapports institutionnels :

La plus forte de ces convergences concerne la nécessité de prendre en compte les liens existants entre la santé de l'enfant et l'organisation du fonctionnement de l'école. La seconde est la reconnaissance, comme clé de voûte du changement des rythmes scolaires, d'une articulation cohérente et finalisée des enseignements scolaires et des activités éducatives.

Ces deux convergences sont réunies à Issy les Moulineaux. Toutefois, les modalités d'application pratique, plus particulièrement les différentes formes d'organisation temporelle pouvant les promouvoir sont différemment appréciées par les acteurs, usagers et partenaires de l'école.

En effet, grâce aux quatre enquêtes réalisées auprès des parents d'élèves, enseignants, médecins et citoyens et composées quasiment du même questionnaire, nous pouvons clarifier le paysage issu sur la problématique du changement d'organisation du temps scolaire.

### **LA « TOPOLOGIE » DES CONSENSUS SE DETACHE ALORS NETTEMENT SELON TROIS CHAMPS (Les 4 réponses à chaque item s'échelonnent sur une échelle de consensus à 3 niveaux)**

#### ***Accord général et massif (de 70% à 100% « d'accord »)***

- Le temps d'enseignement doit être adapté à l'âge des élèves
- L'attention des enfants et leur concentration varient dans la journée et la semaine
- La pause de midi ne peut être inférieure à 1h30
- Le temps de sommeil de l'enfant est important pour la réussite de la scolarité

#### ***Accord général majoritaire (50 à 85.7% « d'accord »)***

- Durée maximale des cours : 5 heures par jour à l'école primaire
- Durée hebdomadaire d'enseignement : 23 heures à l'école primaire
- Dans l'hypothèse d'une année scolaire prolongée jusqu'à mi-juillet (nécessairement liée à des journées d'enseignement plus courtes), création de petites vacances du mois de mai
- Les devoirs à la maison sont nécessaires
- Création d'un Observatoire des Temps de l'Enfant et des Rythmes Scolaires
- Création d'un Comité scientifique universitaire en charge de l'évaluation des effets du - changement des rythmes scolaires sur les élèves

- La gouvernance et le partenariat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les enseignants, les familles, doivent être renouvelés
- Une organisation concertée et régulière sur la semaine et sur l'année pour les travaux et contrôles demandés aux élèves.
- Parents d'élèves acteurs de terrain pour la mise en œuvre de nouveaux rythmes scolaires

**Accord général nuancé (30% à 89.3% « d'accord »)**

(Parents d'élèves : P / Enseignants : E / Médecins : M / Citoyens : C)

- 2 heures par jour d'accompagnement éducatif à l'école  
 → P : 81.4% - E : 36.8% - M : 89.3% - C : 89%)
- Etalement de la semaine sur au moins 9 demi-journées (dont une demi-journée de 3heures le mercredi ou le samedi).  
 → P : 43.3% - E : 38.7% - M : 60.7% - C : 50%)
- Année organisée en 38 semaines et séquencée en 5 périodes d'enseignement de 7 à 8 semaines (8 semaines de petites vacances sur 4 périodes de 2 semaines, 6 semaines de vacances d'été).  
 → P : 63.7% - E : 32.1% - M : 82.1% - C : 76%)

**Plusieurs enseignements et pistes d'action ressortent de ce classement :**

→ La prise en compte du développement de l'enfant par l'école est « plébiscitée »

Toutefois, pour ce faire, si la réorganisation temporelle semble à portée de changement, deux points particuliers et pourtant fondamentaux sont plus tributaires de décisions institutionnelles et de comportements familiaux.

Pour le premier il s'agit d'adapter le temps d'enseignement à l'âge des élèves. Notre enquête a mis en évidence que cette préoccupation est très présente pour tous les niveaux d'enseignement. Un projet d'école innovant sur ce sujet soutenu par les autorités académiques ne pourrait-il pas voir le jour à cette occasion ?

Le second est le lien sommeil des enfants et réussite scolaire. Ne serait-il pas possible pour accentuer cette prise de conscience d'envisager sur le plan local une véritable campagne publique d'information des parents d'élèves, campagne qui dénoncerait notamment comme facteur aggravant les « addictions » aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

→ La volonté générale d'encadrer d'une façon à la fois scientifique, partenariale et démocratique les changements envisagés en mettant en avant le continuum éducatif quotidien et hebdomadaire des enfants.

Pour ce faire ne faudrait-il pas mettre en œuvre une ou plusieurs recherche(s)-action(s) conduite(s) par des universitaires qui seraient en lien avec le travail réalisé par les membres de l'Observatoire des Temps et des Rythmes des enfants.

Cet état d'esprit issu en à maints égards positif manifeste un degré de responsabilité éducative et un sens de l'engagement collectif qui peut apparaître ici comme un atout dans une dynamique de changement.

→ L'importance pour tous des devoirs à la maison.

Pour une grande partie des parents ne pas donner de devoirs à la maison signifie un laxisme coupable de la part de l'enseignant. Cette attitude qui alourdit la journée de travail de l'élève et crée cette « ardente obligation » des enseignants accentue l'inégalité culturelle des enfants.

Pour ce faire, la réalisation des devoirs durant le temps scolaire préconisé par les textes officiels et la majorité des pédagogues serait une véritable mesure de progrès. A noter que cette mesure limiterait fortement le recours aux organismes privés d'aide scolaire (une exception française par son ampleur et son coût).

→ Le consensus nuancé sur les déclinaisons temporelles des principes du « bien-être et réussir » à l'école. Cette situation qui s'explique notamment par la crise identitaire des enseignants peut être améliorée par la reconnaissance d'une valorisation locale éventuellement à répercussion nationale. Etre acteur d'un projet innovant soutenu par la communauté sociale, c'est aussi retrouver le sens de l'engagement collectif et affirmer une certaine fierté professionnelle.

Pour ce faire, la latitude offerte par le législateur pour la réalisation de projets d'école innovants dérogeant à la règle commune offre cette possibilité.

A noter sur ce registre qu'améliorer les conditions de travail des élèves, c'est aussi améliorer celles des enseignants. Toutes les expériences réussies sont là pour le démontrer.

→ Le « malentendu » persistant des relations parents d'élèves et enseignants sur le principe d'une collaboration pratique et effective illustré ici dans le champ de nouveaux rythmes scolaires.

Cette situation générale – encore une exception française – nécessite pour s'améliorer trois préalables : une reconnaissance des compétences de chacun, un respect réciproque et un projet d'action commun loin du formalisme institutionnel.

Pour ce faire, les parents d'élèves ne pourraient-ils pas s'impliquer de façon citoyenne et non « consommatrice » dans le fonctionnement de l'école et les enseignants de leur côté ne pourraient-ils pas considérer les parents comme une ressource éducative riche de la connaissance des enfants et complémentaire de leur pédagogie ? L'opportunité de la réorganisation des rythmes scolaires n'offre-t-elle pas cette ouverture à tous ceux et celles qui considèrent le partenariat école/famille comme un des leviers du changement ? Le samedi matin de classe

n'offre-t-il pas, comme une majorité des acteurs auditionnés l'a souligné, un moment particulièrement favorable d'échanges entre parents et enseignants ?

*Enfin, pour conclure et mieux saisir les enjeux et enclencher une véritable dynamique de changement collectif, il nous a paru nécessaire de prendre le risque de présenter l'ensemble de ces informations sous la forme (évidemment réductrice) de scénarii d'organisation possibles.*

L'objectif ici n'est pas de livrer clés en main, dans les moindres détails, (qu'ils soient d'ordre pédagogiques, administratifs ou statutaires) des projets d'aménagement du temps scolaire mais de présenter dans des cadres temporels les grandes lignes issues de la rencontre de la recherche et de la volonté exprimée par les acteurs. En effet, nous considérons que c'est aux acteurs eux-mêmes de choisir parmi les pistes proposées et de construire selon des modalités qui leur sont propres un projet d'école Isséen.

**Il faut insister ici sur quatre leviers susceptibles d'être les vecteurs du projet :**

- la grande liberté d'action offerte par l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'école de 2005 qui préconise et soutient les innovations.
- Le pouvoir réglementaire du Maire :
  - ❖ Modification des horaires d'entrée et de sorties des établissements scolaires « en raisons de circonstances locales » après avis de l'autorité scolaire. Ces modifications peuvent avoir une portée permanente pour l'ensemble de l'année scolaire ou limitée dans le temps.
  - ❖ Utilisation des locaux scolaires en dehors des périodes affectées à l'enseignement « pour des activités à caractère culturel, sportif, social ou socioéducatif » après consultation du Conseil d'école.
  - ❖ Organisation d'activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires de l'enseignement « pendant les heures d'ouverture normale des établissements scolaires » après accord du Conseil d'école
- L'éventuelle modification (forte probabilité selon les déclarations officielles) du décret du 15 mai 2008 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires (instituant notamment la semaine de 4 jours)
- Le pouvoir dérogatoire en matière d'organisation du temps scolaire donné aux autorités académiques notamment pour le calendrier scolaire « qui peut faire l'objet d'adaptation par les recteurs pour tenir compte des situations locales »



Il faut noter aussi que ces scénarii s'inscrivent dans le cadre du volume actuel du temps de travail scolaire des élèves de l'école primaire soit 864 heures (936 pour les élèves bénéficiant d'une aide personnalisée). Ils respectent en confortant la durée de deux semaines pour les quatre périodes de courtes vacances (passage de la durée des vacances de la Toussaint à 15 jours). Ils allègent la journée scolaire (diminution du temps d'enseignement) et présentent une répartition hebdomadaire et annuelle des apprentissages scolaires moins dense et plus équilibrée, soit des semaines de 23 heures d'enseignement réparties sur 9 ou 10 demi-journées et une année scolaire d'une durée de 38 semaines. Dans les trois cas de figure proposés « l'Accompagnement éducatif » est gratuit.

Concernant le point important des deux heures d'aide personnalisée par semaine effectuées par les enseignants et qui s'inscrit dans le projet d'école « une mesure susceptible d'évolutions ultérieures... », deux nouvelles pistes de mise en œuvre sont ici esquissées :

- Selon la proposition du Comité de pilotage de la Conférence nationale des rythmes scolaires, elles deviennent un des éléments composant « l'accompagnement éducatif ». Ce dernier est considéré alors comme un moment de compétence partagée entre l'Etat, la Ville et les Associations.
- Selon les deux circulaires du Ministère de l'éducation nationale en date de juin 2008 et juin 2009, elles peuvent être intégrées dans les 24 heures d'enseignement en suivant le principe des horaires décalés « toutes les classes d'une même école ou de deux écoles proches ne commencent ou ne finissent pas à la même heure. Cela induit un temps où deux enseignants peuvent intervenir dans une classe en même temps ». Les avantages éducatifs et pédagogiques sont probants mais nécessitent au préalable un projet soutenu par les parents d'élèves et la commune.

Ces précisions données, il faut souligner ici le rôle éminemment moteur de la municipalité pour la mise en œuvre de ce projet innovant qui nécessite d'importantes nouvelles dépenses de fonctionnement mais aussi invite à une réflexion de politique transversale susceptible d'aboutir à des réorganisations administratives qui soient plus en adéquation avec les progrès recherchés. Sur le champ notamment de l'innovation et de l'évaluation des ressources pourraient-être recherchées auprès de l'Union Européenne.

### Les 3 scénarii :

- Le premier est fondé prioritairement sur un axe « psychopédagogique ». C'est-à-dire un axe qui pose comme nécessité première de prendre en compte le développement de l'enfant dans les apprentissages scolaires et dans le fonctionnement général de l'école. Il respecte les données de chronobiologie et de chrono psychologie qui ont mis en évidence des périodes « favorables » et d'autres « critiques » de concentration et d'attention des enfants.
- Le second construit essentiellement sur une volonté « socio-pédagogique ». Par-là, nous entendons à la fois l'apport d'une part d'une réponse sociale à la demande parentale pressante d'une prise en charge éducative de l'enfant plus développée (en temps et en qualité) par l'Etat et les collectivités locales d'autre part du bénéfice pour les apprentissages de l'interaction entre les disciplines scolaires et les activités d'animation. Par sa structure, il est proche de l'expérience isséenne antérieure.
- La troisième réunit ces deux priorités avec un objectif « socio-éducatif » qui vise à la fois l'efficacité des apprentissages et le développement personnel et socio-culturel. Cette ambition encore plus que pour les autres scénarios nécessite un fort projet innovant, des changements de mentalité plus marqués et un engagement important de la collectivité locale. C'est le projet type « d'éducation partagée ».

A noter que ces scénarios ont été ou sont encore appliqués à titre expérimental et que les évaluations qui ont été réalisées ont démontré la pertinence des projets pour « le bien vivre et réussir » des enfants de ces écoles<sup>†</sup>.

S'il fallait une preuve supplémentaire, les observations ont mis en évidence la forte diminution des comportements agressifs de certains élèves mais aussi de certains enseignants dans ces types d'organisation. Au moment où l'on découvre que les violences et plus particulièrement le harcèlement sont présents à l'école primaire et concerne près de 12 % des élèves, il apparaît très opportun de souligner ce lien.

---

<sup>†</sup> Voir fascicule annexe « Eclairages d'approfondissement » des trois scénarii

## Types d'organisation journalière du temps scolaire

SCENARII	A	B	C	Journée scolaire actuelle*	
ures 8h30				Journée scolaire actuelle*	8H20
9h00	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Aide personnalisée	8H50
9h30			Récréation	Enseignement	
10h00	Récréation	Récréation		Récréation	
10h30			Enseignement	Enseignement	
11h00	Enseignement	Enseignement			
11h30			Récréation	Enseignement	
12h00			Enseignement		
12h30	Restauration - Animation	Restauration - Animation		Restauration - Animation	
13h00			Restauration - Animation		
13h30	Accompagnement Educatif	Enseignement		Enseignement	
14h00					
14h30		Enseignement		Enseignement	
15h00			Accompagnement Educatif		
15h30	Enseignement	Accompagnement Educatif		Enseignement	
16h00					
16h30	Enseignement				
17h00				Gouter, Etudes ou H.T.S. ou Ateliers langue	
17h30					
18h00					

### Répartition annuelle des 864h (936h pour les élèves bénéficiant de l'aide personnalisée)

Les scenarii A, B, C se déroulent sur 38 semaines (actuellement 36 semaines).

### Répartition hebdomadaire des 23h d'enseignement (actuellement 24h).

Les scenarii A et B se déroulent sur 9 demi-journées dont le mercredi matin ou le samedi matin (actuellement 8 demi-journées).

Le scénario C peut se dérouler sur 9 demi-journées ou 10 demi-journées dont le mercredi et/ou samedi matin

---

\* Pour la situation actuelle, un atelier d'1h30 par semaine (sportif, culturel, artistique) est proposé gratuitement aux élèves des écoles élémentaires. Le goûter, les études, les ateliers langues pour les CP sont payants.

## CONCLUSION

Tout au long de cette étude, sont apparues selon les catégories d'adultes concernés, selon les niveaux d'école et de classe des différences d'appréciation et de volonté de changement.

Au regard de cette situation mais aussi de la réglementation actuelle en vigueur qui précise que tout projet d'aménagement du temps scolaire nécessite la consultation du Conseil d'école et du coût important engendré pour la collectivité locale, il nous semble opportun d'envisager (sauf dans le cas d'un choix général fortement majoritaire) l'hypothèse d'une adhésion progressive des écoles au projet qui sera retenu - en accord avec les autorités locales et académiques de l'Education Nationale – par la municipalité.

*Il faut toutefois noter à travers les résultats des enquêtes que se dégagent déjà des lieux où les acteurs et usagers de l'école apparaissent plus favorables que d'autres aux changements proposés.*

Enfin, et à notre avis cela est peut-être le plus important, cette opération qui a mobilisé l'ensemble de la communauté éducative isséenne avec un soutien sans faille de la Ville a permis une prise de conscience plus aigüe de quatre réalités sensibles et actuelles :

- L'école doit évoluer sous peine d'échouer
- L'aménagement du temps scolaire est un des moyens les plus consensuels et les plus efficaces pour amorcer les changements
- Le fil rouge du temps conduit à modifier les pratiques et les contenus éducatifs mais aussi les comportements familiaux et la politique éducative locale.
- Ce travail, pour devenir opératoire pourrait reposer sur un « pacte éducatif » fondé sur une « parité d'estime » et conclu entre les différents responsables de la société éducative isséenne. Cette volonté commune et déterminée pourrait se concrétiser sous la forme d'un Projet Educatif Global : le « P.E.L.I.M » (Projet Educatif Local d'Issy-les-Moulineaux).

## BIBLIOGRAPHIE

### RAPPORTS :

- « Des rythmes scolaires plus équilibrés pour la réussite de tous »  
Rapport d'Orientation sur les rythmes scolaires  
Ministère de l'éducation nationale – juillet 2011
- « A l'école des enfants heureux...enfin presque »  
Une enquête de victimation et climat scolaire du cycle 3 des écoles élémentaires  
Observatoire International de la Violence à l'Ecole/UNICEF mars 2011
- « Quels rythmes pour l'école ? »  
Rapport d'information n° 3028 – Commission des affaires culturelles  
Assemblée nationale – décembre 2010
- « Les enfants laissés pour compte »  
Tableau de classement des inégalités de bien être entre les enfants des pays riches  
Centre de recherche Innocenti UNICEF novembre 2010
- « L'Aménagement du temps scolaire »  
Les notes de l'INRP. Note de juillet 2010
- « L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite pour tous les élèves »  
Rapport de la Cour des Comptes – mai 2010
- « Vaincre l'échec à l'école primaire »  
Institut Montaigne – avril 2010
- « Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant »  
Rapport de l'académie nationale de médecine – janvier 2010
- « Comparaisons internationales »  
Revue Education et Formation n°78  
Ministère de l'éducation nationale - novembre 2009
- « Troisième note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire » IGEN – IGAENR  
Ministère de l'éducation nationale – juillet 2009
- « Bilan des résultats de l'école : l'école primaire »  
Haut Conseil de l'Education 2007
- « Pour une approche globale du temps de l'enfant »  
Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant  
Ministère de la jeunesse et des sports – 1998

### OUVRAGES :

- « Des rythmes de vie aux rythmes scolaires. Quelle histoire ! »  
Claire LECONTE - Septentrion (juin 2011)
- « Rythmes de vie et rythmes scolaires : aspects chrono biologiques et chrono psychologiques »  
François TESTU, Geneviève BRECHON, René CLARISSE et Roger FONTAINE  
Masson (avril 2008)
- « Le climat des écoles primaires ; état des lieux – analyse – propositions »  
Georges FOTINOS MGEN (octobre 2006)
- « Les rythmes de l'enfant à l'épreuve du travail parental »  
Nadine LE FLOC'H Loisirs éducation n° 417 revue JPA (juin 2006)
- « Aménager le temps scolaire. Théories et pratiques »  
Georges FOTINOS, François TESTU Hachette Education (novembre 1996)
- « Apprendre ensemble, apprendre en cycles »  
La Maison des Trois Espaces - Classe maternelles et primaires  
Collection Pédagogies ESF (mars 1993).

## ANNEXES (voir fascicule)

- ✧ LETTRE DU MAIRE A M LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES
- ✧ LETTRE DU COMITE D'AUDITION ET DE RENCONTRE AUX ORGANISATIONS EDUCATIVES ISSEENNES
- ✧ FICHE RECAPITULATIVE DES AUDITIONS ET DES RENCONTRES AUX ORGANISATIONS EDUCATIVES ISSEENNES
- ✧ CONTRIBUTIONS ECRITES

### ❖ Associations de parents d'élèves

- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)
- Parents d'Elève de l'Enseignement Public (PEEP)
- Association Locale des Parents d'Elèves du Groupe scolaire des Epinettes (ALPEGE)
- API (Amicale des Parents Indépendants)
- Parents d'Issy (Ecole Saint-Exupéry)
- APEC (Association des Parents d'Elèves de Conservatoire)

### ❖ « Eclairage d'approfondissement » des 3 scénarii

- François TESTU, professeur de chronobiologie, Université François Rabelais, Tours (Scénario 1)
- Extrait du rapport de la Conférence Nationale sur les Rythmes Scolaires (Scénario 2)
- Claire LECONTE, professeur de psychologie de l'Education, Université Lille III (Scénario3)

### ❖ Syndicats d'enseignants :

- SNUIPP : M. Sébastien SIHR : Secrétaire Général
- UNSA/ Education : M. Patrick GONTHIER : Secrétaire Général
- SGEN / CFDT : M. Thierry CADART : Secrétaire Général

### ❖ Cultes :

- Catholique : Mgr Jacques TURCK
- Juif : Rabbin Albert NAKACHE

### ❖ Tableau des activités périscolaires isséennes

### ❖ Tableaux des activités associatives isséennes pour enfants (2 à 12 ans)

### ✧ QUESTIONNAIRES

- Parents d'élèves et Enseignants
- Médecins
- Panel « Citoyens »
- Entreprises